



DÉVELOPPEMENT de l'Afrique PROMOTION DE LA ZLECAF

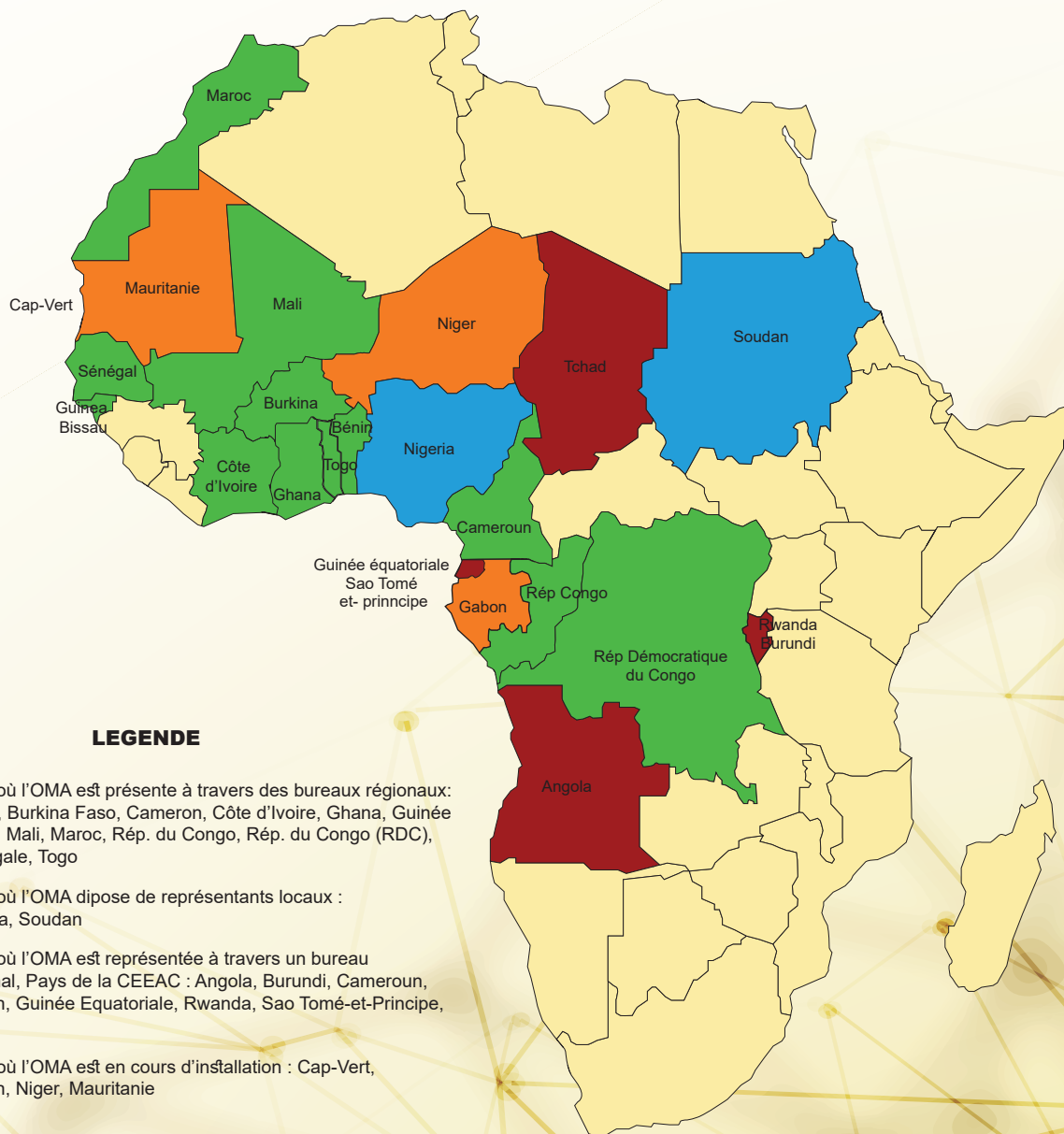
Le Roi Mohammed VI

**impulse une nouvelle dynamique
stratégique d'intégration régionale
et de prospérité partagée**

- ▼ *En prenant l'Initiative de créer un cadre institutionnel regroupant les 23 états africains Atlantique en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée...*
- ▼ *En favorisant l'accès des états du sahel à l'Océan Atlantique depuis la façade atlantique saharienne marocaine*



PRESENCE DE L'OMA EN AFRIQUE



BUREAU OMA HORS D'AFRIQUE
AMÉRIQUE DU NORD : CANADA



OMA
UNE VOCATION INTERCONTINENTALE
POUR LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES CULTURELS
LA VALORISATION DES POTENTIALITES HUMAINES
LA PROMOTION ET LA CONSOLIDATION DE L'INTEGRATION INTERAFRICAIN

Le Président Fondateur de l'Organisation Maroc Afrika Cultures et Développement, OMA
Le Dr Najib KETTANI,

Les membres du bureau de l'OMA Maroc, les Présidentes et Présidents des sections de l'OMA
en Afrique du Nord, de l'Ouest, en Afrique Centrale et au Canada :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun & CEEAC (Communauté Economique des Etats
de l'Afrique Centrale, regroupant l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo,
le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad.), Côte d'Ivoire,
Ghana, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Soudan

The President of the Morocco Afrika Cultures and Developments Organisation, OMA
Dr Najib KETTANI,

the membres of OMA Morocco,
the Presidents of the sections of the OMA in North, West and Central Africa, and Canada



vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur de santé et de prospérité
et vous souhaitent une très bonne année 2024

wish you a very happy new year 2024 and send you their best wishes
for happiness health and prosperity

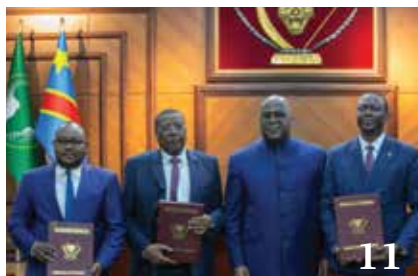
sommaire



12



08



11



13



15



16



19



21

LA VOIX DE L'OMA

06 - 07 • **Le Roi Mohammed VI** et la nouvelle approche pour le développement de l'Afrique et la promotion de la ZLECAF

DIPLOMATIE

08 - 09 • **Développement de l'Afrique** : Le Roi Mohammed VI impulse une nouvelle dynamique stratégique d'intégration régionale et de prospérité partagée

10 • **Le Burkina** rapatrie quatorze stagiaires militaires en formation en Côte d'Ivoire

11 • **Crise tchadienne** : Le président congolais Tshisekedi se félicite d'un accord signé entre le gouvernement de N'Djamena et un parti politique

12 • **Présidentielle en RDC** : l'UE annule sa mission d'observation électorale

ECONOMIE

13 • **Journée de l'industrialisation de l'Afrique** : Les femmes sont indispensables à l'industrialisation du continent, soutient le chef de l'ONU

14 - 15 • **Le Mécanisme africain** de financement du développement des engrais engage plus de deux millions de dollars pour améliorer l'accès des agriculteurs aux engrais au Kenya

16 - 17 • **La Banque mondiale** recommande à la RDC de renforcer ses institutions et augmenter ses investissements pour devenir «pays solution» au changement climatique

18 • **La BAD** finance un Projet d'assainissement urbain inclusif de Chimoio au Mozambique avec 27 millions de dollars

19 - 20 • **La BAD et le Fonds Mohammed VI** pour l'investissement s'associent pour renforcer le financement de l'investissement

21 - 24 • **S.M. le Roi** adresse un message aux participants à la 4ème édition du Forum pour l'investissement en Afrique

25 - 26 • **Rapport 2023 de la CNUCED** sur les pays les moins avancés

27 • **L'émigration** est devenue vitale pour les Tunisiens confrontés à des difficultés économiques, selon la Banque mondiale

28 • **L'Ouganda** dénonce son exclusion de l'AGOA

29 • **La BAD** accorde plus de 34 millions d'euros au Tchad pour améliorer les conditions de vie des populations

30 • **La BAD** accorde un prêt de 196 millions de dollars à la Namibie pour la modernisation des infrastructures de transport ferroviaire

31 • **Burkina Faso** : Une usine de raffinerie d'or verra bientôt le jour

POLITIQUE

32 • **Liberia** : Joseph Boakai remporte la présidentielle

33 • **Tchad** : Le Parlement approuve la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption

- 34. **Côte d'Ivoire** : Le Conseil de discipline du PDCI-RDA écarte George Ezaley
- 35. **Côte d'Ivoire** : Guillaume Soro prévoit mettre fin à son exil et rentrer dans son pays natal
- 36. **Zimbabwe** : Un opposant retrouvé mort après son enlèvement
- RDC / Présidentielle** : Le CSAC publie le chronogramme d'enregistrements des programmes des candidats
- 37. **RDC/Présidentielle** : Trois candidats désistent en faveur de Moïse Katumbi
- Afrique du Sud** : L'avocate Gcaleka nommée au poste de Médiatrice de la République

SECURITE

- 38 - 39. **Centrafrique** : Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge d'un an le mandat de la MINUSCA
- 40. **Mali** : Le président Goïta salue la détermination des FAMAs après la prise de Kidal
- 41 - 42. **Israël et territoires palestiniens occupés** : Amnesty International annonce avoir recueilli pour plus d'un million de signatures pour sa pétition demandant un cessez-le-feu
- 43. **Sommet saoudo africain** : La Déclaration de Ryad interpelle sur l'urgence de mettre un terme aux attaques de l'armée israélienne à Gaza
- 44. **Le Maroc** réitère sa profonde indignation suite à la recrudescence des actions militaires dans la bande de Gaza

SOCIETE

- 45 - 46. **Tunisie** : Des ONG s'opposent à un projet de loi sur les associations susceptible d'occasionner des restrictions arbitraires
- 47. **Côte d'Ivoire** : Le gouvernement ratifie l'accord portant création de l'Organisation Interafricaine du Café
- La Somalie** intègre la Communauté des États d'Afrique de l'Est
- 48. **Sénégal** : Une nouvelle Maison des Nations unies inaugurée à Diamniadio
- 49. **Le Niger** abroge une loi criminalisant le trafic de migrants
- 50. **FAO** le Maroc abritera la 33e session de la Conférence régionale pour l'Afrique du 18 au 20 avril 2024

SANTE

- 51. **L'OMS** lance la campagne «Stop aux mensonges» à l'encontre de l'industrie du tabac qui continuerait de mentir au public

SPORT

- 52. **CAN 2023** : Le gouvernement lance l'atelier CAN

CULTURE

- 53 - 55. **Festival international d'histoire d'aneho (fiha)**
- 56. **Togo** : la ville d'Aneho célèbre l'histoire à travers le FIHA



-Bureau exécutif-

PRÉSIDENT
Dr Najib KETTANI

VICE-PRÉSIDENTS
Professeur Hassan OUA ZZANI CHAHDI
Professeur Mohamed HAKAT
Professeur Sabhallah EL RHAZI
Professeur BENHAYOUN
Dr Abdelilah EL MANSSOURI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Dr Farid FERHAT

SECRÉTAIRES ADJOINTS
Said RAIHANI
Aboukacem CHEBRI

TRÉSORIER
Mohamed ABOUELKACIM

TRÉSORIER ADJOINTS
Aicha TALEKI

CONSEILLERS
Amal LEGOUITA
Fouad EL YAJIZI
Abdelaziz MOUDDENE



Dr Najib KETTANI

Le Roi Mohammed VI et la nouvelle approche pour le développement de l'Afrique et la promotion de la ZLECAF

De la parole à l'action. Moins de deux mois après que le souverain marocain, SM le Roi Mohammed VI, ait annoncé, dans son discours adressé à la Nation le 6 novembre dernier à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, l'Initiative Royale visant à créer un cadre institutionnel regroupant les 23 états africains Atlantique en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans la région et à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, le Maroc a organisé une réunion ministérielle de coordination sur cette dernière initiative internationale, le 23 décembre 2023 à Marrakech.

On se rappelle que dans son discours, le Roi du Maroc avait, entre autres, déclaré que : « **Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun.**

Ainsi, pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, Nous proposons le lancement d'une initiative à l'échelle internationale. Néanmoins, pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des Etats du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans

leur environnement régional. Parce que Nous sommes convaincus que cette Initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires ».

Moins de deux mois après ce discours, l'ambitieuse Initiative royale a ainsi pris corps. Le communiqué final de la réunion ministérielle qui a expliqué les contours de cette Initiative, et à laquelle ont pris part les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad, réunis autour de leur homologue marocain, laisse entrevoir que la démarche de SM le Roi Mohammed VI a été accueillie avec satisfaction et reconnaissance au point que ces responsables sahéliens n'ont pas hésité d'adhérer à l'Initiative et ont exprimé leur gratitude au Souverain chérifien pour ce projet.

Les projets structurants que le Maroc ambitionne de réaliser dans le cadre de cette Initiative ne font aucun doute sur la volonté de SM le Roi de voir les pays du Sahel sortir de leur situation minée par une insécurité qui entrave leur développement socio-économique.

Pour le souverain chérifien, apporter une « solution » qui soit « exclusivement sécuritaire

ou militaire » ne saurait suffire ; en contrepartie, il propose une solution qui soit plutôt fondée sur une « approche de coopération et de développement commun ».

L'offre marocaine dans ce cadre consiste à mettre ses infrastructures routières, portuaires (à travers le port de Dakhla en construction amené à devenir le port des pays du sahel) et ferroviaires à la disposition de ces Etats frères ; ce qui leur donne des perspectives de désenclavement géographique et accroît leur pénétration dans le commerce international.

Cette démarche n'est pas sans rappeler un fait historique important datant de 1765 où le Sultan Mohammed III (1720-1790) (1er sultan à reconnaître les tout nouveaux Etats-Unis) fonda le plus important port de commerce international du Maroc à Essaouira, entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, longtemps surnommé « port de Tombouctou », point d'échange entre les longues pistes de commerce transsaharien et les grandes routes maritime.

Pour aller de l'avant et favoriser l'opérationnalisation de l'Initiative Royale, les chefs de diplomatie ont convenu de créer une Task Force nationale, dans chaque pays, afin de préparer et proposer les modalités organisationnelles de cette Initiative, ainsi que de procéder, dans les meilleurs délais, à la finalisation des propositions à soumettre à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et aux Chefs d'Etat des pays du sahel concernés.

Cette Initiative royale n'est en réalité que le prolongement d'efforts que continue de déployer le Royaume pour une coopération Sud-Sud et pour une Afrique épanouie et prospère, à même de se prendre elle-même en charge.

Le développement du continent est une des priorités de la vision du Roi Mohamed VI. Ses actions en faveur de l'Afrique ont permis au Maroc de s'imposer comme un modèle de puissance régionale, suscitant même la jalousie de certaines puissances mondiales...

D'ailleurs, l'intervention reconnue du Maroc en Afrique touche plusieurs secteurs parmi lesquels la santé, la formation, l'agriculture, l'énergie ou encore le développement rural. Concernant la formation universitaire, le Royaume a déjà eu à encadrer plusieurs étudiants devenus des élites dans leurs pays respectifs. La promotion de la

paix n'est pas du reste puisque le Maroc a participé à de nombreuses opérations de maintien de la paix dans le but de prévenir les conflits et maintenir la stabilité dans le continent africain.

Un des projets phares dans lequel Rabat oeuvre actuellement, sur le plan énergétique, est celui du gazoduc Nigeria-Maroc qui va transporter du gaz à travers le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Sénégal, la Mauritanie, avec extension vers des pays du Sahel, notamment le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Depuis le Maroc il sera raccordé au gazoduc Maghreb-Europe.

Les différents programmes ou chantiers entrepris par le Maroc dans différents pays africains positionnent d'emblée le Royaume comme un des soutiens forts du projet de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) en vigueur depuis le 1er janvier 2021, qui constitue d'ailleurs pour Rabat un projet prioritaire pour le développement du continent.

Il est à rappeler que la Zlecaf devrait stimuler le commerce intra-africain de 52,3 % d'ici 2025, augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, selon le FMI, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté au moment où le commerce intra-africain ne représente actuellement que 15 % du commerce total du continent, contre 58 % en Asie et 67 % en Europe. Pour revenir à l'Initiative Royale qui a pris corps fin décembre dernier, il est sans nul doute que cette démarche n'est pas du goût de certains pays qui se positionnent en Etats ennemis et fossoyeurs du développement de l'Afrique.

Sinon, comment expliquer la décision de l'Algérie de clôturer, quelques jours après la réunion de Marrakech, les comptes liés aux prêts accordés à certains gouvernements étrangers dont ceux du Mali et du Niger ! Plusieurs observateurs sont d'avis que cette mesure algérienne n'est pas anodine. Qu'à cela ne tienne, le Maroc, à travers la vision clairvoyante de son Roi, poursuit sa solidarité agissante et sans ambages en faveur de l'Afrique, et il n'y a pas de temps à perdre tant les défis sont énormes.

Dr Najib KETTANI
Président Fondateur & international de l'OMA



Développement de l'Afrique

Le Roi Mohammed VI impulse une nouvelle dynamique stratégique d'intégration régionale et de prospérité partagée

- En prenant l'Initiative de créer un cadre institutionnel regroupant les 23 états africains Atlantique en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée...
- En favorisant l'accès des états du sahel à l'Océan Atlantique depuis la façade atlantique saharienne marocaine

Le Roi du Maroc Mohammed VI s'est félicité, lundi 6 novembre, dans son discours à la Nation prononcé à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, de la «position plus forte et plus solide» dans laquelle se trouve le Royaume.

«Depuis que le Royaume a récupéré ses Provinces du Sud, sa vocation de pays atlantique s'est encore affirmée», a d'abord affirmé le Souverain marocain, ajoutant que

«par son dynamisme, notre diplomatie a fait échec aux manœuvres des adversaires, déclarés et cachés, mobilisant ainsi un soutien international accru en faveur de notre intégrité territoriale». En conséquence, a-t-il estimé, «notre pays affiche désormais une position plus forte et plus solide».

Le Roi a poursuivi en affirmant aussi que «si, par sa façade méditerranéenne, le Maroc est solidement arrimé à l'Europe, son ...



versant atlantique lui ouvre, quant à lui, un accès complet sur l'Afrique et une fenêtre sur l'espace américain.

C'est la raison pour laquelle, selon lui, Rabat est «déterminé à entreprendre une mise à niveau nationale du littoral, incluant la façade atlantique du Sahara marocain» et «attaché à ce que cet espace géopolitique fasse l'objet d'une structuration de portée africaine».

Le souhait du Maroc est que «la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international». Dans ce cadre, le pays poursuit ses projets d'envergure avec l'ambition de doter les provinces du Sud des services et des

des infrastructures indispensables à leur développement économique. En entamant son discours, le Roi du Maroc a affirmé que «nous célébrons aujourd'hui une occasion chère à nos cœurs : l'anniversaire de la Marche Verte qui paracheva l'intégrité territoriale de notre pays».

«Par fidélité au serment éternel de cette épopée, Nous nous faisons un devoir de poursuivre les marches de développement, de modernisation et de construction engagées pour assurer les conditions d'une vie digne aux citoyens marocains. À cet effet, Nous veillons à ce que les potentialités de notre pays, et plus particulièrement celles du Sahara marocain, soient utilisées de la manière la plus judicieuse», a-t-il ajouté.

• Article paru le 07 Novembre 2023

Le Burkina rapatrie quatorze stagiaires militaires en formation en Côte d'Ivoire

Le Burkina Faso a décidé de rappeler quatorze stagiaires militaires en formation en Côte d'Ivoire, selon les informations relayées par l'AFP citant une note de l'état-major des armées burkinabè.

Dans cette note, datant du 24 octobre, le chef d'état-major des armées burkinabè, le colonel-major Célestin Simporé, déclare que des «stagiaires militaires burkinabè» en formation en «République de Côte d'Ivoire (...)» seront mis en route à destination du Burkina Faso».

Le document est accompagné d'une liste nominative de ces élèves burkinabè étudiant à l'Ecole militaire préparatoire technique (EMPT) de Bingerville, en Côte d'Ivoire. Ils devront poursuivre leur scolarité au Prytanée militaire de Kamboinsin (PMK), près de la capitale Ouagadougou.



Un nouvel épisode de tensions se dessine entre les deux pays ouest-africains. Abidjan et Ouagadougou sont en cours de discussion pour la libération de deux gendarmes ivoiriens arrêtés le 19 septembre dernier sur le territoire burkinabè, précisément sur un site d'orpaillage clandestin.

• Article paru le 03 Novembre 2023

Crise tchadienne :

Le président congolais Tshisekedi se félicite d'un accord signé entre le gouvernement de N'Djamena et un parti politique



Le chef d'Etat de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, facilitateur désigné de la Communauté économique de l'Afrique centrale (CEEAC) au processus de transition politique conduite par des militaires au Tchad, a annoncé, avec satisfaction, la signature d'un Accord de principe entre le gouvernement tchadien de la Transition et le parti politique «Les Transformateurs».

La signature a eu lieu mardi 31 octobre à Kinshasa, entre le ministre tchadien de la Réconciliation et de la Cohésion sociale, Abderaman Koulamallah, représentant le gouvernement, et le leader de la formation politique, Succès Masra.

«Cet Accord est conclu pour permettre le retour au Tchad du président du parti politique «Les Transformateurs» et de tous ceux qui avaient eu à quitter le territoire tchadien à la suite des événements malheureux du 20 octobre 2022», indique le communiqué signé par Tshisekedi.

Ce facilitateur dit compter sur la bonne foi des parties à cet accord pour sa mise en œuvre effective et a réitéré son engagement à accompagner le peuple tchadien pour la

décrispation du climat politique, en vue de l'organisation d'élections politiques libres, transparentes et apaisées.

L'opposant Masra, accusé de tentative d'atteinte à l'ordre constitutionnel et d'incitation à la haine, est visé par un mandat d'arrêt international délivré par la justice tchadienne. Alors qu'il avait prévu rentrer dans son pays le 18 octobre passé, il a dû reporter son voyage en raison de la menace d'être arrêté.

«Dès demain matin, il est possible de repartir chez soi au Tchad d'une certaine manière. Donc, ce n'est qu'une question des jours et des heures», a-t-il, entre autres, commenté après la signature de l'accord.

• Article paru le 01 Novembre 2023

Présidentielle en RDC :

L'UE annule sa mission d'observation électorale

L'Union européenne a annulé, ce mardi 28 novembre, sa mission d'observation électorale qu'elle avait dépêchée en République démocratique du Congo (RDC) en vue de l'élection présidentielle, prévue le 20 décembre prochain.

Une centaine d'observateurs, déployés depuis le 6 novembre dernier dans le pays, devraient ainsi rebrousser chemin.

La mission, conduite par la suédoise Malin Björk, n'aurait pas obtenu, après plusieurs jours de négociations, les autorisations de Kinshasa pour déployer du matériel de communication, dont des valises satellitaires, importantes pour le déploiement des experts dans les différentes provinces du pays.

Le matériel de communication, en effet, permet d'assurer la liaison entre les observateurs déployés dans le Congo profond et l'équipe de coordination à Kinshasa.

Une réunion devait se tenir ce même mardi à l'initiative de plusieurs Etats membres de l'Union pour tenter de revenir sur la décision.

Un journal local rappelle que la mission d'observation de l'UE avait également manqué d'observer les élections de 2018, suite à des tensions diplomatiques entre l'UE et Kinshasa.

• Article paru le 28 Novembre 2023



***Journée de l'industrialisation de l'Afrique* : Les femmes sont indispensables à l'industrialisation du continent, soutient le chef de l'ONU**



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré, lundi 20 novembre, à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, que l'avancement des femmes africaines est indispensable à l'accélération de l'industrialisation du continent africain.

Selon ses propos rapportés par le site d'information de l'ONU, s'il est essentiel d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique afin de promouvoir la croissance, diversifier les économies, renforcer la résilience, stimuler la création d'emplois et lutter contre la pauvreté, celle-ci doit être durable et inclusive.

«Accroître le nombre de femmes dans le secteur manufacturier est le moyen le plus sûr de maximiser la productivité et de veiller à ce que les bénéfices de la croissance

industrielle parviennent aux familles et aux communautés des travailleurs et travailleuses du secteur», a affirmé le patron de l'ONU.

Selon ses propos rapportés par le site d'information de l'ONU, s'il est essentiel d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique afin de promouvoir la croissance, diversifier les économies, renforcer la résilience, stimuler la création d'emplois et lutter contre la pauvreté, celle-ci doit être durable et inclusive.

«Accroître le nombre de femmes dans le secteur manufacturier est le moyen le plus sûr de maximiser la productivité et de veiller à ce que les bénéfices de la croissance industrielle parviennent aux familles et aux communautés des travailleurs et travailleuses du secteur», a affirmé le patron de l'ONU.

• Article paru le 21 Novembre 2023

Le Mécanisme africain de financement du développement

des engrais engage plus de deux millions de dollars pour améliorer l'accès des agriculteurs aux engrais au Kenya

Le Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE) a annoncé qu'il fournirait une garantie partielle de crédit commercial de deux millions de dollars à la société Apollo Agriculture Limited, basée à Nairobi, au Kenya, indique un communiqué publié vendredi 17 novembre sur le site de la Banque africaine de développement (BAD).

Le document explique que cette garantie, assortie d'un financement de 219 000 dollars sous forme de don, vise à soutenir la distribution de plus de 7000 tonnes d'engrais à quelque 100 000 petits exploitants agricoles kenyans.

Entre 2024 et 2026, le projet soutiendra Apollo Agriculture Limited dans la vente d'engrais à travers une partie de son réseau, couvrant environ 150 distributeurs d'intrants agricoles au détail et 800 agents basés dans les villages et utilisant des plateformes numériques.

La plupart des petits exploitants agricoles du Kenya achètent des engrais en recourant au crédit informel, aux institutions de microfinance et aux banques commerciales. Cependant, des défis demeurent en matière d'accès au financement des engrais pour les agriculteurs, car certains d'entre eux ne peuvent pas fournir de garanties tangibles. Ces nouveaux fonds seront acheminés par l'intermédiaire du projet de Financement du développement des engrais pour une gestion durable de l'agriculture, pour suit le texte.

Selon la coordinatrice du MAFDE, Marie Claire Kalihangabo, «le projet de Financement du développement des engrais pour une gestion durable de l'agriculture améliorera la productivité agricole en facilitant l'accès et l'utilisation des engrais pour les petits exploitants agricoles au dernier kilomètre, dont 50 % de femmes parmi les bénéficiaires»...





Les principaux acteurs du marché des engrais comprennent les importateurs et les mélangeurs, ainsi que le gouvernement kenyan, qui gère un programme de subvention des engrais. En 2021, le Kenya a importé 758 000 tonnes d'engrais chimiques. Les agriculteurs kenyans paient 35 dollars pour un sac d'engrais de 50 kg.

A s'en tenir aux propos de Benjamin Njenga, cofondateur d'Apollo Agriculture Limited, «Apollo Agriculture est heureux d'établir un partenariat avec le Mécanisme africain de financement du développement des engrais afin de rendre les intrants agricoles essentiels accessibles et abordables pour les petits exploitants agricoles, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire du Kenya».

Le communiqué annonce enfin que le Conseil d'administration de la BAD a approuvé, le 13 octobre 2023 à Abidjan, le projet de Financement du développement des engrais pour une gestion durable de l'agriculture. Ledit projet s'aligne sur la Stratégie «Nourrir l'Afrique» de la Banque, car il stimulera, assure-t-on, le financement des engrais par le secteur privé au Kenya, améliorant ainsi la productivité et la sécurité alimentaires.

Le projet assure la continuité du Document de stratégie pays 2019-2023 de la Banque pour le Kenya et du programme Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT) de la Banque.

• Article paru le 21 Novembre 2023

La Banque mondiale recommande à **la RDC** de renforcer ses institutions et **augmenter ses investissements** pour devenir «**pays solution**» au changement climatique

La Banque mondiale affirme que la République Démocratique du Congo (RDC) a le potentiel de contribuer à l'action climatique mondiale et de s'imposer comme un «pays solution» au changement climatique, tout en générant des revenus pour renforcer sa propre résilience et une croissance durable à faible émission de carbone, selon un communiqué publié ce

jeudi 16 novembre sur son site.



La RDC possède, en effet, la moitié des forêts d'Afrique, d'importantes ressources en eau douce et des réserves minérales essentielles à la transition verte, reconnaît l'institution financière qui vient de publier un nouveau Rapport national sur le climat et le développement (CCDR) pour la RDC, dans lequel elle appelle ce pays d'Afrique central à se doter d'institutions plus solides et plus résilientes, à faire face aux conflits et à la fragilité accrus, et à investir substantiellement afin d'atteindre ses ambitieux objectifs climatiques.

D'après ce rapport, le changement climatique pourrait réduire à néant les gains durement acquis par la RDC en matière de capital humain, avec un impact disproportionné sur les pauvres, et en particulier sur les femmes et les populations exclues. Si la RDC reste sur sa trajectoire de croissance actuelle et qu'aucune mesure n'est prise, le changement climatique pourrait entraîner une perte de 4,7% à 12,9% du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2050.

Selon le scénario climatique le plus pessimiste, 16 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté d'ici 2050, si le pays ne met pas en oeuvre des investissements résilients au climat et des politiques inclusives supplémentaires pour parvenir à la croissance économique et à la durabilité des moyens de subsistance.

Et de poursuivre, la couverture forestière de la RDC a un impact important sur les services écosystémiques mondiaux et nationaux. Les forêts de la RDC peuvent générer une valeur estimée entre 223 milliards et 398 milliards de dollars par an grâce au carbone stocké et aux services écosystémiques associés nécessaires pour atténuer les impacts des catastrophes et renforcer la résilience des communautés de la RDC...



Cependant, si elles ne sont pas protégées, la perte de 40% de leur étendue actuelle pourrait signifier que le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) de la RDC deviendrait une source nette de carbone et non plus un puits. Le coût total pour le monde d'une telle perte de stock de carbone - et donc de la capacité des forêts à fournir des services de séquestration du carbone - serait d'environ 95,3 milliards de dollars.

Le Directeur pays de la Banque mondiale pour la RDC, Albert Zeufack, soutient que ce pays «pourrait devenir le premier pays solution en Afrique et au-delà, avec ses énormes réserves de minéraux verts, ses forêts vierges et sa capacité hydroélectrique. Des institutions plus fortes et plus résilientes ainsi que des financements substantiels sont nécessaires pour réaliser cette ambition, sans oublier que le pays devrait également s'attaquer à ses propres risques climatiques et poursuivre une croissance durable, à faible émission de carbone et plus diversifiée».

La réalisation de la vision de développement résilient et inclusif de la RDC passera par la construction d'infrastructures résilientes ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'énergie, selon le rapport.

«D'importantes ressources financières sont nécessaires pour mettre en oeuvre la

résilience et l'adaptation au changement climatique en RDC, avec des investissements supplémentaires requis de la part du secteur privé pour s'assurer que le pays soit en mesure de réaliser son développement», estime le Représentant de la Société financière internationale (IFC) pour la RDC, Malick Fall.

La Banque mondiale souligne que son rapport CCDDR, le premier du genre pour la RDC, vise à soutenir les efforts du pays pour atteindre ses objectifs de développement dans un environnement de changement climatique en quantifiant les impacts de ce dernier sur l'économie et en traçant une voie vers une croissance robuste, résiliente au climat et durable.

Le rapport définit quatre domaines d'action urgents qui, selon ses auteurs, sont relativement abordables aujourd'hui, mais coûteraient beaucoup plus cher s'ils

étaient mis en oeuvre plus tard. Il s'agit notamment de :

- 1.** Mettre en oeuvre la vision de la RDC en tant que «pays solution» au changement climatique en investissant dans l'exploitation minière intelligente, dans le développement de l'hydroélectricité, dans la préservation des forêts et dans la gestion intégrée des paysages ;
- 2.** Accroître la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire grâce à une agriculture intelligente face au climat et à un soutien à l'irrigation par les agriculteurs ;
- 3.** Développer des transports et des villes résistants au climat, renforcer l'accès au numérique et améliorer l'accès aux services de base ; et
- 4.** Améliorer la gouvernance et stimuler le capital humain en réduisant la pauvreté, en augmentant l'inclusion sociale et en renforçant la sécurité.



• Article paru le 16 Novembre 2023

La BAD finance un projet d'assainissement urbain inclusif de Chimoio au Mozambique avec 27 millions de dollars



Le Groupe de la Banque africaine de développement a accordé, mardi 14 novembre, à travers son Conseil d'Administration, un don de 27 millions de dollars américains au Mozambique pour la réalisation d'importantes infrastructures d'assainissement à Chimoio en vue de faciliter aux habitants l'accès à des services d'assainissement améliorés.

L'appui financier vise à mettre en œuvre le Projet d'assainissement urbain inclusif de Chimoio, la cinquième plus grande ville du pays qui compte plus de 400 000 habitants, selon le communiqué de la BAD.

L'objectif poursuivi par le projet est de permettre aux habitants de Chimoio d'accéder à des services d'assainissement améliorés. L'intervention doit contribuer, progressivement, à réduire l'incidence des maladies d'origine hydrique, à diminuer la pollution des rivières et des sols, tout en favorisant la création de valeur le long de la chaîne des services d'assainissement, y compris la réutilisation de l'eau et des boues traitées à des fins agricoles.

Les habitants de Chimoio pourront alors profiter d'installations sanitaires de meilleure qualité et résilientes au climat qui traitent en toute sécurité leurs eaux usées et leurs boues fécales grâce à des solutions basées sur la nature, soutient le communiqué.

Dans les détails, le projet prévoit la réalisation de plusieurs infrastructures d'assainissement : 76 kilomètres d'égouts neufs et intercepteurs, deux stations de pompage, une station d'épuration naturelle comprenant une unité de traitement des boues fécales, 30 installations d'assainissement public et un appui aux membres vulnérables de la communauté avec des installations sanitaires domestiques et de campagnes de promotion de l'hygiène et de l'assainissement.

Le même projet fournira également une assistance technique pour renforcer les capacités de la municipalité de Chimoio en ce qui concerne la gestion des installations et la fourniture de services d'assainissement durables impliquant de petites entreprises ou opérateurs d'assainissement.

Le communiqué précise que la zone cible du projet est la municipalité de Chimoio, la capitale de la province de Manica. Chimoio est une plaque tournante économique et logistique située dans le centre du pays et dans le corridor de transport de Beira qui dessert la région et constitue une importante plateforme de transport de voies ferroviaire, routière et aérienne.

• Article paru le 15 Novembre 2023

La BAD et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement s'associent pour renforcer le financement de l'investissement

Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement (FM6I) et la Banque africaine de développement (BAD) s'associent pour accroître les sources de financement de l'investissement productif et renforcer le rôle du secteur privé dans l'économie marocaine, annonce un communiqué publié vendredi 10 novembre sur le site de la BAD.



Les dirigeants des deux institutions, respectivement Mohamed Benchaaboun et Akinwumi Adesina, ont signé une lettre d'intention lors des Market Days de l'Africa Investment Forum qui s'est tenu du 8 au 10 novembre 2023 à Marrakech, au Maroc.

«Initié sous les auspices de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Fonds Mohammed VI pour l'invest-

tissement est un mécanisme pivot qui représente la détermination inébranlable du Maroc à renforcer ses fondements socio-économiques», a déclaré Adesina.

Le directeur de la BAD s'est dit «très heureux de cosigner cette lettre d'intention qui démontre l'intention de la Banque africaine de développement de favoriser une alliance avec le FM6I et de mettre en synergie les efforts,

l'expertise et les ressources afin d'amplifier considérablement l'impact de ses investissements et d'obtenir ensemble des résultats transformateurs en matière de développement».

Pour sa part, Benchaaboun a indiqué que «le Fonds Mohammed VI pour l'investissement se félicite de ce nouveau partenariat avec une institution aussi forte et crédible en Afrique...



La Banque africaine de développement est non seulement un partenaire de longue date du Royaume du Maroc, mais aussi un véritable acteur de l'émancipation de notre continent.

Ce partenariat participera à encourager la dynamique de l'investissement privé en Afrique».

«Sceller ce partenariat en marge de l'Africa Investment Forum était une marque forte de l'attachement du Fonds à sa dimension africaine», a-t-il ajouté.

Le communiqué rappelle que le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement a lancé trois initiatives majeures pour catalyser l'investissement productif au Maroc, et à travers lesquelles il compte mobiliser 30 milliards de dirhams aux côtés de son capital initial de 15 milliards de dirhams.

Dans ce contexte, la BAD a confirmé son soutien aux initiatives lancées par le FM6I et a réitéré son engagement à travailler à ses côtés pour mobiliser divers modèles de financement et variétés d'options d'assistance technique.

Ce partenariat permettra également aux deux institutions d'identifier les initiatives qui pourraient faire l'objet d'un financement conjoint, ainsi que d'explorer d'autres mécanismes de financement, tels que le partage des risques par le biais de produits de garantie. Il est la concrétisation d'une ambition partagée par les

deux institutions consistant à renforcer le rôle du secteur privé dans le financement de l'économie marocaine.

Le FM6I, créé pour être l'un des piliers du plan de relance économique du Royaume du Maroc, et institué par la loi n° 76-20 du 31 décembre 2020 sous forme de société anonyme détenue par l'Etat, a pour objectif principal de catalyser l'investissement en s'appuyant sur ses fonds propres et en mobilisant les investisseurs nationaux et internationaux des secteurs publics et privés.



• Article paru le 10 Novembre 2023

S.M. le Roi adresse un message aux participants à **la 4ème édition** du Forum pour l'investissement en Afrique



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé, un Message aux participants à la 4ème édition du Forum pour l'investissement en Afrique, qui se tient, du 08 au 10 novembre à Marrakech, sous le thème « Libérer les chaînes de valeur de l'Afrique ».

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par M. Omar Kabbaj, Conseiller de Sa Majesté le Roi.

« Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous plait de vous adresser ce message à l'occasion de l'ouverture de la 4ème édition du Forum pour l'Investissement en Afrique qui se tient pour la première fois au Maroc. En accordant Notre Haut Patronage à cet événement continental, Nous avons voulu marquer notre appui à cet espace d'échange et de rencontre qui vise à partager les expériences et le savoir-faire africains pour renforcer la dynamique des investissements sur notre continent.

Nous vous souhaitons, à cette occasion, la bienvenue au Royaume du Maroc, dans la

ville ocre de Marrakech qui symbolise, de par son héritage historique et culturel, les valeurs de communion et de solidarité que Nous avons toujours portées à travers Notre vision pour une coopération africaine agissante et solidaire dans tous les domaines.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette 4ème édition du Forum pour l'Investissement en Afrique intervient dans un contexte où Notre continent fait face à des défis économiques complexes, exacerbés par des tensions géopolitiques qui dépassent nos frontières.

A cela s'ajoutent les défis du changement climatique qui, paradoxalement, affecte négativement le développement du continent alors que celui-ci ne contribue qu'à hauteur de 4% dans les émissions des gaz à effet de serre à l'échelle planétaire.

Par ailleurs, le recours à la dette comme source principale de financement des politiques nationales visant à contenir les effets des chocs exogènes, conjugué à la hausse des taux d'intérêt et à une spirale inflationniste persistante, fragilisent les marges de manœuvre des pays africains et réduisent considérablement leur capacité à concilier les besoins de développement économique et social et les impératifs des équilibres budgétaires et extérieurs.

Face à cette conjoncture inédite et à l'ampleur des besoins de financement du développement en Afrique, le rôle du secteur privé devient de plus en plus important dans l'atteinte des objectifs de développement des pays africains. En effet, l'action publique n'est pas, à elle seule, en mesure d'assurer la totalité des investissements nécessaires, y compris dans les secteurs porteurs à fort potentiel et à haute intensité d'emploi.

L'Afrique, qui regorge d'opportunités d'investissement pour les opérateurs privés a, plus que jamais, besoin d'initiatives audacieuses et innovantes pour encourager l'initiative privée et libérer tout le potentiel du continent.

C'est ainsi que des initiatives comme le Forum pour l'Investissement en Afrique, porté par la Banque africaine de développement, constituent une plateforme bienvenue pour canaliser les investissements privés vers les secteurs économiques les plus prometteurs et renforcer, ainsi, davantage l'intégration des économies africaines dans les chaînes de valeur mondiales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le contexte international actuel, avec ses impacts réels et potentiels sur notre continent, nous incite tous à redoubler d'efforts pour rehausser nos capacités productives nationales afin de construire des chaînes de valeur continentales plus solides et résilientes.

Nous saluons, à cet égard, les organisateurs pour le choix du thème de cette 4ème édition de ce Forum, à savoir «Libérer les chaînes de valeur de l'Afrique». En effet, comme l'a démontré l'expérience de certains pays, notamment en Asie de l'Est, le développement de chaînes de valeur régionales intégrées, permet d'intensifier l'investissement productif dans ces régions et d'accroître la compétitivité des entreprises grâce à une meilleure allocation des ressources.

Le retour sur expérience de la promotion des chaînes de valeur régionales comme moyen pour atteindre le développement économique et social, démontre que la création d'un système régional de partage de la production a un effet catalyseur sur la croissance et la transformation rapide des économies en développement.

A cet effet, nos pays africains sont appelés à adopter une approche intégrée du développement dans notre espace continental qui permettra la mise en place progressive d'un système de production commun basé sur le partage des plateformes.

Nous nous félicitons, à cet égard, du travail accompli par nos instances panafricaines pour la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui s'inscrit parfaitement dans Notre vision pour une Afrique intégrée et prospère. La concrétisation de ce rêve africain permettra d'asseoir les bases pour

la création de chaînes de valeur régionales devenues une nécessité pour accroître la résilience du continent face aux chocs exogènes et valoriser son potentiel de production et de prospérité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nul doute que la mise en place de réseaux intégrés d'infrastructures est une condition nécessaire pour impulser la création de chaînes de valeur régionales. Cependant, force est de constater que le déficit en infrastructures dans notre continent est l'un des principaux facteurs qui empêchent l'Afrique de réaliser son plein potentiel de croissance économique et d'atteindre ses objectifs de développement.

Le gap d'infrastructures des pays africains est particulièrement frappant lorsqu'on confronte les indicateurs de développement des infrastructures en Afrique à ceux des autres régions du Monde.

Le secteur de l'énergie, notamment, est l'un des exemples les plus illustratifs du retard accusé par l'Afrique en matière de développement des infrastructures. En effet, bien que le potentiel énergétique du continent, aussi bien en termes d'énergies fossiles que d'énergies renouvelables, soit considérable, le taux d'accès à l'électricité demeure largement faible par rapport aux autres régions du monde en développement.

Il est essentiel de reconnaître l'ampleur de ce problème et de s'engager à le résoudre de manière décisive, car des infrastructures de qualité ne conduisent pas seulement à la croissance économique mais aussi au développement humain, en favorisant l'accès aux services de santé et d'éducation et en stimulant la productivité des PME.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Fidèle à son engagement en faveur de l'intégration régionale en Afrique, le Maroc a toujours agi, de concert avec ses partenaires africains, pour mettre en place des projets transformateurs capables d'améliorer considérablement la qualité de vie de millions de personnes en Afrique.

Nous rappelons, à ce propos, que le Maroc n'a cessé de plaider en faveur du renforcement des moyens de coordination et de coopération entre les pays africains dans différents domaines dans la perspective de réaliser une intégration économique régionale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de Gazoduc Maroc-Nigeria, qui est un exemple emblématique de Notre volonté de bâtir le socle d'une véritable coopération régionale. Il permettra à l'ensemble des pays qui jalonnent ce Gazoduc d'assurer un approvisionnement fiable en énergie et une résilience accrue contre les chocs exogènes des prix des produits énergétiques.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'intérêt exprimé par les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour ce projet, et plus particulièrement, les institutions financières régionales et internationales, d'apporter leur concours effectif à la mise en œuvre de ce projet stratégique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a fait du développement de ses infrastructures dans tous les secteurs de l'économie marocaine une priorité de sa stratégie de développement. Ce qui lui a permis de disposer d'un modèle à travers sa dynamique d'investissement dans les infrastructures.

Ainsi, en matière d'infrastructures, le Royaume dispose aujourd'hui de 4,1 GW de puissance renouvelable installée et poursuit le déploiement de sa stratégie visant à porter la part des énergies renouvelables à plus de 52% du mix électrique national à l'horizon 2030.

Le réseau des autoroutes a atteint actuellement 2.000 km, permettant ainsi de relier toutes les villes de plus de 400.000 habitants. Ce réseau devrait atteindre 3.000 km à l'horizon 2030.

La ligne ferroviaire à Grande Vitesse a fait du Maroc le premier pays d'Afrique à lancer un train à 320 km/h.

Le complexe portuaire Tanger Med a permis au Royaume d'intégrer depuis plusieurs années le top 20 mondial de la connectivité logistique en formant la première zone franche industrielle en Afrique.

Bien d'autres exemples sont susceptibles d'illustrer la politique volontariste déployée par le Maroc en matière de développement de projets infrastructurels de grande envergure qui servent d'appui aux différentes stratégies sectorielles lancées par le Royaume.

Les avancées majeures du Maroc en matière de développement des infrastructures vont de pair avec le train de réformes structurelles mises en œuvre, ces deux dernières décennies, visant à réduire les risques de vulnérabilité budgétaire et extérieure et à ancrer l'économie marocaine durablement sur le sentier d'une croissance forte et inclusive.

Cette dynamique des investissements devrait se renforcer davantage à travers la nouvelle Charte d'investissement qui oriente les investissements vers les priorités stratégiques du pays tout en proposant un

cadre incitatif attrayant. Notre objectif ultime est de porter l'investissement privé à deux tiers de l'investissement total du pays à l'horizon 2035.

A cet égard, Nous ne saurions trop insister sur le rôle primordial que le secteur privé est appelé à assumer pour contribuer efficacement au dynamisme de relance économique que connaît le Royaume.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le retard de l'Afrique, dont on parle tant, en matière de développement des infrastructures nous interpelle tous et doit vite être rattrapé en vue de promouvoir des chaînes de valeur régionales à même d'accélérer la transformation productive des pays africains.

Le Forum pour l'investissement en Afrique constitue, à cet égard, une réponse africaine pour adresser la problématique du financement des investissements en mettant en relation les investisseurs, notamment du secteur privé, et les porteurs de projets qui peuvent compter sur l'appui technique des partenaires au développement.

Nous sommes convaincu que l'édition de cette année du Forum sera plus enrichissante et qu'elle donnera un signal fort aux investisseurs quant à l'engagement des pays africains en faveur du développement des investissements transformateurs, au service des aspirations de notre continent, de nos populations et de notre jeunesse.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh ».

• Article paru le 08 Novembre 2023

Rapport 2023 de la CNUCED sur les pays les moins avancés



La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tire la sonnette d'alarme, dans son nouveau rapport 2023 diffusé mardi 7 novembre, sur l'urgence à porter secours aux 46 pays les moins avancés (PMA) du monde.

Le Rapport 2023 sur les pays les plus vulnérables du monde souligne qu'il est impératif que les réformes financières internationales ciblent spécifiquement les besoins en financement de ces nations.

Les contraintes budgétaires des PMA menacent gravement leur capacité à mettre en œuvre des politiques de développement cruciales, risquant de faire dérailler les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) et une transition vers une économie sobre en carbone.

L'incapacité à répondre rapidement aux besoins en financement des PMA, prévient le rapport, pourrait entraver leur développement et exacerber l'impact du changement climatique, d'autant plus que 17 des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique sont des PMA.

Le rapport appelle à une augmentation substantielle du financement du développement et du financement climatique, y compris des dons et des prêts à faible coût dans des conditions hautement concessionnelles.

Evoquant des déficits de financement vertigineux, le rapport note que les PMA sont confrontés à un coût annuel de 372 dollars par personne pour atteindre les ODD. Par rapport à leur économie nationale, ils supportent le fardeau le plus lourd, puisque, par exemple, la promotion de la protection sociale et des emplois décents nécessiterait 45 % de leur PIB.



Pour accroître la marge de manœuvre budgétaire, la CNUCED appelle les donateurs bilatéraux à respecter leurs engagements en augmentant l'aide publique au développement (APD) pour atteindre les niveaux fixés dans les accords internationaux...



Les PMA font aussi face à une crise de la dette. Le ratio médian de la dette des administrations publiques par rapport au PIB dans ces pays est passé de 48,5 % en 2019 à 55,4 % en 2022 – son niveau le plus élevé depuis 2005.

Le rapport souligne l'escalade du service de la dette, qui entrave les dépenses publiques indispensables à la réalisation des ODD. Le service de la dette dans les PMA a grimpé en flèche pour atteindre 27 milliards USD en 2021, soit une augmentation stupéfiante de 37 % par rapport à celle de 20 milliards lors de l'année précédente.

La CNUCED insiste sur la nécessité de trouver une solution durable à la crise de la dette, notamment par une meilleure gestion de celle-ci, par des contrats transparents et par la mise en place d'un mécanisme efficace de restructuration de la dette.

Pour l'agence onusienne, les banques centrales ont un rôle à jouer, soulignant que les outils de ces banques dans les PMA peuvent efficacement canaliser les flux financiers vers une transformation structurelle verte.

Toutefois, nuance-t-elle, une telle politique des banques centrales doit s'accompagner de politiques fiscales, industrielles et sociales complémentaires afin de garantir que les objectifs de réduction des émissions s'alignent sur les objectifs sociaux et de développement.

Le rapport considère, par ailleurs, que le lancement prochain du Fonds pour les pertes et les préjudices lors de la 28e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) pourrait changer la donne pour les PMA, à condition qu'ils figurent parmi les principaux bénéficiaires de ce Fonds

et que leurs besoins spécifiques soient pris en compte.

Le succès de ce Fonds dépend de la disponibilité de ressources adéquates sous forme de dons, de coûts de transaction minimaux et de décaissements rapides, précise le document.

Le rapport invite les pays développés à s'engager à verser un montant annuel minimum au Fonds et à mettre en place une stratégie crédible de mobilisation des ressources ; et les pays donateurs à fixer un objectif distinct pour le financement de la lutte contre le changement climatique dans les PMA, en se concentrant principalement sur l'adaptation aux changements climatiques et en simplifiant l'accès aux fonds.

• Article paru
le 08 Novembre 2023

L'émigration est devenue vitale pour **les Tunisiens** confrontés à des difficultés économiques, selon **la Banque mondiale**



La Banque a publié l'édition automne 2023 du Rapport de suivi de la situation économique de la Tunisie, dans laquelle elle affirme que ces dernières décennies, l'émigration est devenue vitale pour les Tunisiens confrontés à des difficultés économiques.

Le rapport, publié sous le titre «Migration dans un contexte économique complexe», analyse le rôle croissant de la migration dans une perspective de développement.

Il informe que les transferts de fonds des Tunisiens résidents à l'étranger ont augmenté, pour s'établir à 6,6 % du PIB en 2021-2022, en plus du précieux transfert de compétences et de capitaux.

Concernant l'immigration étrangère en Tunisie, elle demeure minimale, soit environ 0,5 % de la population. Au cours de la

dernière année, la Tunisie a connu une augmentation significative de son rôle en tant que point de transit pour la migration irrégulière en Méditerranée centrale, avec 73 829 arrivées irrégulières en Italie depuis la Tunisie au cours des huit premiers mois de 2023, toujours selon le rapport.

Pour la Banque, la Tunisie pourrait, afin de tirer le meilleur parti à long terme de la migration, se focaliser sur l'harmonisation des compétences des émigrants avec les besoins des pays de destination, la reconnaissance des qualifications et la promotion du statut de migrant régulier.

Le rapport suggère également l'extension des initiatives de mobilité et l'ajustement des accords de travail pourraient renforcer encore davantage les bénéfices économiques de la migration, tout en préservant le bien-être et les droits des immigrants.

• Article paru le 07 Novembre 2023



L'Ouganda

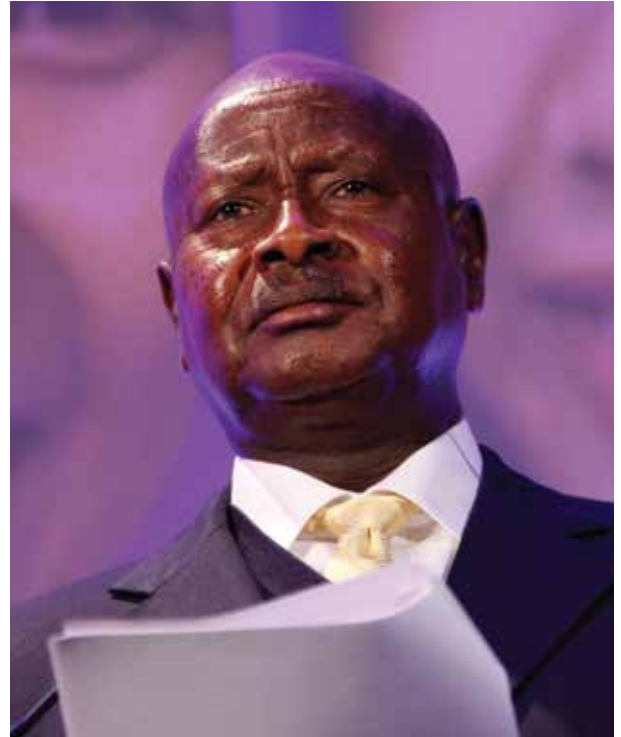
dénonce son exclusion de l'AGOA

L'Ouganda a déploré, mercredi 1er novembre, la décision des Etats-Unis de l'exclure de son programme commercial de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), estimant que cette mesure serait en lien avec sa position de ne pas reconnaître l'homosexualité sur son territoire.

Quatre pays, notamment le Niger, la République centrafricaine, le Gabon et l'Ouganda ne bénéficieront plus de cet accord commercial sur les droits de douanes avec les Etats-Unis, et ce à partir du 1er janvier 2024, a annoncé la Maison Blanche le 30 octobre dernier, dénonçant, entre autres des «violations flagrantes» des droits de l'homme.

Un haut conseiller du président Yoweri Museveni, Odrek Rwabwogo, a indiqué, dans un communiqué, que les Etats-Unis semblent vouloir punir les Ougandais en raison de sa loi répressive contre les pratiques homosexuelles.

«Même si le commerce ougandais via l'AGOA était insignifiant, la croissance de nos exportations vers les Etats-Unis et



d'autres partenaires était un pilier important de notre stratégie économique», a-t-il reconnu, attirant l'attention sur le fait que les agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises ougandais payeront un lourd tribut face à cette mesure.

Il a, par ailleurs, souligné, que le gouvernement ougandais qui regrette la décision américaine reste ouvert aux discussions avec Washington.

Pour rappel, la Banque mondiale avait annoncé, début août passé, qu'elle ne financera plus de nouveaux projets en Ouganda à la suite de la promulgation de la «loi anti-homosexualité 2023».

• Article paru le 03 Novembre 2023



La BAD accorde plus de **34 millions d'euros au Tchad pour améliorer les conditions de vie des populations**

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un don de 34,27 millions d'euros en faveur du Tchad, destiné à la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain et rural dans onze régions du pays, d'après un communiqué de l'institution financière.

Approuvé par le Conseil d'administration du Groupe, ce soutien financier provient des ressources du pilier I du Fonds d'appui à la transition. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en zones semi-urbaines et rurales en leur donnant accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Le programme prévoit la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable comprenant notamment la réalisation de 23 forages pour l'alimentation en eau potable (AEP) à Amdjarass et ses environs, l'équipement avec 25 pompes immergées des forages d'Amdjarass, la réalisation de 225 forages équipés de pompes à motricité humaine ainsi que la construction de 50 unités de production hydraulique et de 54 mini-systèmes d'AEP solaires ou thermiques.



Pour l'assainissement, le programme va construire 500 latrines à trois cabines, avec chasse d'eau, équipées de lave-mains, dans des écoles, des centres médicaux, des gares routières et des marchés ainsi que 20 bacs à ordures. Quatre décharges finales de déchets solides seront aménagées ainsi que sept forages agricoles à grand diamètre et sept jardins agricoles pour la petite irrigation destinés aux groupements des femmes.

La zone d'intervention de la phase 2 du programme couvre les provinces d'Ennedi Est (ville d'Amdjarass et ses environs), de Mandoul, du Moyen Chari, de Mayo Kebbi Est, de Mayo Kebbi Ouest, de Salamat et de Sila. Ces provinces ont été choisies au regard des besoins, marqués par un faible taux d'accès à l'eau potable (entre 13% et 42%) et aux services d'assainissement et un taux élevé de maladies d'origine hydrique.

«En investissant dans la construction d'infrastructures sociales et rurales dans des zones touchées par la fragilité, le programme contribuera à la construction de sociétés résilientes, à la réduction de l'isolement et des inégalités entre les femmes et les hommes, à la promotion du développement économique inclusif et au renforcement de l'accès aux services sanitaires de base», a déclaré Mamadi Souaré, responsable par intérim du bureau pays de la BAD au Tchad, cité dans le communiqué.

• Article paru le 01 Novembre 2023



La BAD accorde un prêt de 196 millions de dollars à la Namibie pour la modernisation des infrastructures de transport ferroviaire



La Namibie va bénéficier d'un prêt de 196,43 millions de dollars américains de la part du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), pour mettre en œuvre la phase II de son Projet d'amélioration des infrastructures de transport, selon un communiqué de la BAD.

L'appui financier, approuvé mardi 31 octobre à Abidjan par le Conseil d'administration du Groupe, représente 51,8 % du coût total du projet, le gouvernement namibien apportant les 48,2 % restants.

Le projet permettra d'améliorer la chaîne de valeur logistique, en s'attaquant aux goulets d'étranglement de l'infrastructure de transport ferroviaire qui entravent la fourniture de services ferroviaires. Sa mise en œuvre permettra de renforcer la compétitivité commerciale de la Namibie et de la sous-région de la Communauté de développement d'Afrique australe, explique le communiqué.

Dans les détails, le projet prévoit de construire un nouveau tracé à proximité de la ligne existante de 207 kilomètres de voie ferrée permanente entre Kranzberg et Otjiwarongo grâce à l'utilisation de traverses en béton et de nouveaux rails de 48 kilogrammes par mètre. Au total, 16 ponts seront

construits et deux gares rinnovées, et 55 000 tonnes de rails et d'aiguillages seront fournis pour l'ensemble des 518 kilomètres de voies ferrées. Le projet prévoit également de moderniser le système de signalisation ferroviaire le long de la ligne Walvis Bay-Tsumeb, afin d'améliorer sa fiabilité, sa sécurité et sa capacité, ou le débit du système ferroviaire.

D'après la directrice générale de la Banque africaine de développement pour l'Afrique australe Leïla Mokeddem, «le projet maximisera les avantages et sera transformateur pour la compétitivité de la Namibie. Il contribuera à réaliser la vision du pays de devenir un centre logistique régional d'ici 2030 tout en catalysant le changement de développement dans les pays voisins et

dans la sous-région» et «ralliera également la Namibie à la ceinture de cuivre de l'Afrique et réalisera une connectivité ferroviaire régionale».

La majeure partie de la ligne ferroviaire traverse des terres agricoles à vocation essentiellement commerciale et quelques zones urbaines. La ligne ferroviaire modernisée aura un nouveau tracé à proximité de la ligne ferroviaire existante.

Les automobilistes, les communautés agricoles et les industries situées le long du corridor bénéficieront d'un temps de déplacement et de transport des marchandises réduit, d'une augmentation des opportunités économiques grâce à un transport ferroviaire...

abordable, fiable et sûr, stimulant le développement régional et national.

Les coûts d'entretien des routes devraient également être amoindris. La BAD se félicite de soutenir l'intégration régionale de la Namibie en construisant des infrastructures portuaires et ferroviaires essentielles pour relier le pays au reste de la région, déplacer les marchandises, soutenir les chaînes

de valeur et promouvoir le commerce ; et ce après avoir financé l'agrandissement du terminal à conteneurs du port de Walvis Bay.

Le Groupe de la BAD opère en Namibie depuis 1991 lorsque le pays a adhéré à l'institution. Après un ralentissement entre 2001 et 2009, ses interventions se sont intensifiées ces dernières années.

Le 30 septembre 2023, le portefeuille actif du Groupe de la Banque en Namibie était estimé à 687 millions de dollars répartis sur dix opérations dans six secteurs : le transport (15,6 %), la finance (35,1 %), le multisectoriel (18,1 %), l'eau (15,3 %), l'agriculture (7,9 %) et le secteur social (8 %).

• Article paru
le 01 Novembre 2023

Burkina Faso : Une usine de raffinerie d'or verra bientôt le jour

Le Président burkinabè de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré, a procédé, jeudi 23 novembre, à la pose de la première pierre d'une raffinerie d'or dans la capitale Ouagadougou, selon un communiqué de la Direction de la communication de la Présidence du Faso.

La raffinerie sera, selon les autorités, un complexe qui comprendra une bijouterie, des magasins de stockage, des locaux de sécurité, des bâtiments administratifs dont le futur siège de la Société nationale des substances précieuses (SONASP).

L'usine aura une capacité de raffinage de 400 kg d'or par jour et environ 150 tonnes par an et les premiers lingots d'or « made in Burkina » affiné 24 carats sont attendus dans 11 mois. Elle générera à terme 100 emplois directs et plus de 5000 emplois indirects, soutient-on.

A l'issue de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'usine, le dirigeant burkinabè a indiqué, à la presse, que «pendant longtemps, on nous avait dit que nous n'étions pas un pays producteur d'or ; mais depuis un certain temps, l'or est devenu le premier produit d'exportation. Mais nous n'avons pas de contrôle sur l'or (...). Nous nous sommes posés des questions et aujourd'hui nous avons décidé de mettre toute une chaîne en place».



Toujours d'après ses propos, «il ne s'agira plus pour nous d'amener notre or à l'extérieur pour raffiner, nous le raffinons sur place et nous savons quelle est la teneur réelle de l'or brut qui sort de nos mines».

Dans ce cadre, il a invité les orpailleurs du pays à diriger leur or vers la SONASP, présentée comme la structure qui désormais rachètera le métal jaune pour le raffinage sur place.

Selon la présidence burkinabè, la mise en place d'une raffinerie d'or va non seulement contribuer à diminuer conséquemment l'exportation à l'état brut d'une grande partie de l'or extrait et à lutter contre la fraude dans l'exploitation artisanale et semi mécanisée, mais également augmenter les recettes issues du métal jaune dans le budget national.

Aussi, cette construction d'une raffinerie d'or traduirait-elle la vision et l'engagement du Président de la Transition pour une exploitation des ressources naturelles par des Burkinabè pour financer le développement du Burkina Faso.

• Article paru le 01 Novembre 2023

Liberia : Joseph Boakai remporte la présidentielle

Le candidat Joseph Nyumah Boakai, 78 ans, a gagné l'élection présidentielle du 10 octobre au Liberia, en remportant la victoire au deuxième tour qui l'a opposé, le 14 novembre, au président sortant George Weah.

La commission électorale a publié, vendredi 17 novembre, des résultats basés sur des votes dépouillés dans plus de 99 % des bureaux, donnant Joseph Boakai vainqueur avec 50,89 % des suffrages contre 49,11 % pour George Weah.

Boakai, est un des vétérans de la vie politique libérienne. Parmi les postes de responsabilités qu'il a occupés durant son parcours, il fut vice-président de la présidente Ellen Johnson Sirleaf.



George Weah a reconnu sa défaite. Par contre, il a indiqué que «le Liberia a gagné», tout en ajoutant que «c'est le temps de l'élégance dans la défaite». L'ancien footballeur international dit aussi avoir «parlé au président élu Joseph Boakai pour le féliciter pour sa victoire».

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a salué la tenue des élections présidentielle et législatives dans le calme et la paix, et félicité le gouvernement ainsi que le peuple libérien.

Il a souligné que ces élections générales sont les premières tenues depuis la fermeture de la Mission des Nations Unies au Libéria en 2018. Guterres a également salué les efforts des missions d'observation électorale nationales, régionales et internationales.

Il a enfin réaffirmé le soutien continu des Nations Unies au peuple libérien dans ses efforts visant à consolider la paix, la démocratie et le développement durable.

• Article paru le 20 Novembre 2023



Tchad : Le Parlement approuve la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption

Le Conseil national de transition (CNT) au Tchad a ratifié, jeudi 16 novembre 2023, la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption.

Ce Parlement de transition a, en effet, approuvé le Projet de loi portant ratification de l'Ordonnance n°007/PT/2023 du 1er août 2023, visant à établir une Autorité Indépendante de Lutte contre la Corruption. Les conseillers nationaux se sont exprimés avec 145 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre.

Ndjamena entend s'offrir tous les moyens possibles pour combattre efficacement le fléau de la corruption qui entrave le progrès socio-économique et le climat des affaires dans le



pays, depuis des années. Cette autorité indépendante de lutte contre la corruption remplace l'ancienne Inspection générale d'État (IGE).

Reste à la nouvelle entité de répondre aux attentes du gouvernement et de la société civile, et de convaincre sur son indépendance. En août dernier, après l'annonce du projet, le coordonnateur de l'Association de lutte contre la corruption et les malversations économiques au

Tchad (Alcomet) avait émis des réserves sur cette indépendance.

«Lutter contre la corruption, ce n'est pas seulement créer des lois. Ceux qui ont été pris la main dans le sac ont été mis en prison mais sont sortis après quelques jours. Et après, ceux-là ont été promis à de hautes fonctions. Si cette autorité est indépendante, elle doit être composée de membres du gouvernement et également de membres de la société civile. C'est vraiment un trompe-l'œil. Le gouvernement veut juste répondre aux exigences des bailleurs de fonds qui lui demandent d'assainir les finances publiques», avait-il déclaré.

• Article paru le 17 Novembre 2023

Côte d'Ivoire : Le Conseil de discipline du PDCI-RDA écarte George Ezaley

Le Conseil de discipline du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain parti ivoirien (PDCI-RDA) a suspendu, «avec déchéance de fonction», le vice-président, secrétaire exécutif en chef adjoint chargé des sections et délégations de la formation politique.



«Monsieur George Philippe Ezaley, VP, SE en chef adjoint chargé des sections et délégations, membre du comité d'organisation du VIIIème congrès extraordinaire du PDCI-RDA du 16 décembre 2023 écope d'une suspension avec déchéance de fonction à compter de la date de signature de la présente décision», indique le président du Comité de discipline, Jules Achi Ahouzi, dans une note signée du 9 novembre 2023.

Trois «manquements graves» sont reprochés à Ezaley, à savoir l'inobservation des obligations d'exemplarité de militantisme, l'insoumission aux décisions du parti validées par le président Henri Konan Bédié et le refus de participer et de soutenir les campagnes de candidats du parti aux élections municipales et régionales du Sud-comoé.

Le PDCI-RDA tiendra un congrès extraordinaire le 16 décembre prochain pour élire un nouveau président après le décès d'Henri Konan Bédié le 1er août dernier.

• Article paru le 17 Novembre 2023



Côte d'Ivoire : Guillaume Soro prévoit mettre fin à son exil et rentrer dans son pays natal

L'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne a annoncé, dimanche, dans une Déclaration diffusée sur sa page Facebook, sa décision de ne plus rester à l'extérieur du pays.

«Ici et maintenant, j'annonce qu'à partir d'aujourd'hui, je mets fin à mon exil, car il m'est pénible de vivre loin de ma terre ancestrale et natale d'Afrique», a-t-il affirmé.

L'ancien Premier ministre dit vouloir «vivre dans la quiétude avec ma famille, mes proches et ceux que je chéris le plus», «pouvoir contribuer à la réconciliation des fils et des filles» de son pays et apporter sa «pierre à l'édification de la paix et de la concorde entre les peuples d'Afrique».

Il poursuit en affirmant qu'«après m'avoir fait condamner par une justice émasculée et aux ordres, successivement à 20 ans et à perpétuité, il Ouattara, ndlr) a entrepris de déclencher contre moi une féroce chasse internationale à l'homme, en dépit des décisions de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, qui a annulé toutes les poursuites contre moi, parce



qu'elles étaient, vous le savez bien, politiquement motivées».

Soro relate des tentatives d'arrestation et d'extradition qui seraient initiées par l'actuel président ivoirien en France, en Belgique et aux Emirats Arabes Unis, des pays où il s'était au fur et à mesure exilé. «La dernière tentative d'arrestation opérée à Istanbul démontre, si besoin en était, que le seul lieu de repos paisible que me souhaite M. Ouattara est bien le cimetière. Est-ce le lieu auquel on destine son bienfaiteur, celui qu'on affublait du «c'est mon fils»? Non», déclare-t-il.

«Je revendique le droit légitime à la vie. Et je n'irai pas plus loin dans mon exil.

Je refuse d'être un fugitif, d'autant plus que, devant Dieu et les hommes, je ne suis coupable d'aucun forfait qui mériterait un tel châtiment», poursuit la Déclaration.

Avant leur rupture en 2019, Soro et Ouattara étaient des alliés. Le premier aurait aidé militairement le second à accéder au pouvoir lors de la crise post-électorale de 2010-2011, face au président sortant Laurent Gbagbo.

Soro était le premier chef du gouvernement d'Alassane Ouattara, avant d'accéder au poste de président de l'Assemblée nationale en 2012. Les deux hommes ne se seraient pas entendus par la suite, s'accusant mutuellement.

• Article paru le 17 Novembre 2023

Zimbabwe : Un opposant retrouvé mort après son enlèvement

La Coalition des citoyens pour le changement (CCC), la plus grande formation d'opposition au Zimbabwe, a annoncé, lundi 13 novembre, qu'un de ses militants, Tapfumanei Masaya, a été retrouvé mort après avoir été enlevé deux jours plus tôt par des hommes armés, alors qu'il faisait campagne avant des élections partielles.

Son corps a été trouvé dans les faubourgs de la capitale, a précisé la formation politique qui a demandé, sur (ex-Twitter), «à la police d'enquêter sur ce crime haineux et de traduire ses auteurs en justice ».

Tapfumanei Masaya faisait campagne pour un candidat de la CCC à Mabvuku, un faubourg de Harare ; quinze sièges parlementaires devant être pourvus.



La mort de Masaya constitue le troisième événement malheureux enregistré par le CCC dans ses rangs. Le parti accuse la formation politique au pouvoir de mener une campagne d'intimidation contre ses partisans.

• Article paru le 15 Novembre 2023

RDC/Présidentielle : Le CSAC publie le chronogramme d'enregistrements des programmes des candidats

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) en République démocratique du Congo (RDC) a organisé, vendredi 10 novembre à Kinshasa, la capitale, le tirage au sort pour le calendrier des enregistrements et des diffusions des émissions des candidats à la présidentielle qui se tiendra en décembre prochain.

Selon les précisions données par le CSAC, il sera accordé à chaque prétendant, ou son représentant, 90 minutes pour expliquer sa vision de gouvernance du pays.

Le candidat s'exprimera sur sept thématiques, notamment la Politique nationale, administration territoriale et réformes institutionnelles ; la Justice et Droits humains ; la Sécurité nationale, cohabitation intercommunautaire et stabilité sociale ; les Stratégies économiques, développement industriel, scientifique et technologique ; les Défis environnementaux et développement durable ; la Diplomatie et rayonnement international de la RDC ; ainsi que la Promotion de la femme et de la jeunesse.



Concernant le calendrier proprement dit des enregistrements, le CSAC a diffusé l'ordre de passage des 26 candidats, entre mercredi 15 et samedi 25 novembre. Le candidat Rex Kazadi ouvrira le bal et Denis Mukwege sera le dernier.

Douze journalistes ont été sélectionnés pour animer les 26 émissions, sachant que chaque candidat fera face à quatre hommes de média.

«La visée principale pour le CSAC est d'obtenir un traitement médiatique équitable pour tous les candidats président de la République», a déclaré le président de ce Conseil, Christian Bosembe.

• Article paru le 20 Novembre 2023

RDC/Présidentielle : Trois candidats désistent en faveur de Moïse Katumbi

• Article paru le 23 Novembre 2023



soutenant qu'«afin de faire échec à ce plan macabre, contre l'avenir de notre nation, l'urgence d'une candidature unique de l'opposition s'impose comme la meilleure stratégie», selon leur «avis unanime et celui des experts».

Les trois candidats ont invité d'autres candidats de l'opposition à suivre leur exemple. «Nous appelons nos pairs à se joindre à M. Moïse Katumbi Chapwe pour former un bloc uni contre la fraude électorale», déclarent-ils.

Un des candidats à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC), Moïse Katumbi, a obtenu le soutien de trois autres candidats qui ont décidé de se retirer de la course en sa faveur.

Il s'agit de l'ancien Premier ministre Matata Ponyo, de Seth Kikuni, candidat du parti Piste pour l'Emergence, et Franck Diongo. Les trois candidats se sont exprimés dans un communiqué conjoint au début de cette semaine. «Force est de constater que le régime en place, cherchant à se maintenir coûte que coûte au pouvoir, projette une fraude électorale massive et une corruption systémique», affirment-ils, soutenant

Soulignons que ce ralliement derrière Katumbi découlent des consultations tenues récemment à Pretoria (Afrique du Sud) par des représentants de cinq candidats à la présidentielle, en vue d'une candidature unique. Mais tous ne se seraient pas accordés sur un programme commun.

Katumbi, ancien gouverneur de la province du Katanga, 58 ans, est le candidat du parti Ensemble pour la République. Au total, 26 candidats sont en lice pour la présidentielle du 20 décembre prochain, qui sera couplée aux législatives et provinciales.

Afrique du Sud : L'avocate Gcaleka nommée au poste de Médiatrice de la République

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a nommé une nouvelle Médiatrice de la République en la personne de Nompilo Kholeka Gcaleka pour un mandat non renouvelable de sept ans à compter du 1er novembre.

L'avocate Gcaleka, 41 ans, assurait déjà l'intérim à ce poste, après la suspension, par le chef de l'Etat, de la médiatrice Busisiwe Mkhwebane pour mauvaise conduite présumée, en juin 2022. Avant le départ de Mkhwebane du principal organe chargé de la lutte contre la corruption, Gcaleka était médiatrice adjointe.

«Le président souhaite à l'avocate Gcaleka beaucoup de succès dans ses fonctions et est convaincu qu'elle servira le peuple sud-africain avec honneur et dévouement», a fait part la présidence, dans un communiqué rendu public mercredi, se félicitant de la carrière professionnelle riche de la nouvelle médiatrice.



• Article paru le 15 Novembre 2023

Centrafrique :

Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge d'un an le mandat de la MINUSCA



Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, mercredi 15 novembre, le mandat de la Mission de l'ONU en République centrafricaine (MINUSCA), jusqu'au 15 novembre 2024, à travers une résolution approuvée par 14 voix pour et une abstention (Russie).

A s'en tenir aux informations rapportées par le service de presse de l'ONU relatives à la résolution, le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction les efforts faits par le Président Faustin Archange Touadera et son gouvernement pour promouvoir une paix et une stabilité durables en République centrafricaine (RCA) dans le cadre d'un processus politique et de paix global et revitalisé, qui passe par le respect du cessez-le-feu, un Dialogue républicain inclusif et l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR).

Les autorités centrafricaines sont notamment encouragées à garantir la mise en œuvre effective du Plan national de développement pour 2024-2028 et les partenaires concernés à appuyer les efforts déployés par les autorités centrafricaines pour poser les assises d'une paix durable et d'un développement durable de toutes les régions du pays.

Le Conseil décide en outre que l'effectif maximal autorisé de la MINUSCA reste fixé à 14 400 militaires, dont 580 observateurs militaires et officiers d'état-major, et 3 020 policiers, dont 600 policiers hors unités constituées et 2 420 membres d'unités de police constituées, ainsi que 108 agents pénitentiaires. Il rappelle toutefois qu'il compte réexaminer ce chiffre en permanence, en prenant en considération «les progrès accomplis sur le plan de l'état de la sécurité et l'objectif de transition et de retrait éventuel de la MINUSCA lorsque les conditions seront réunies».

Il autorise la MINUSCA à aider les autorités centrafricaines à donner suite aux recommandations de 2022 issues du Dialogue républicain et à préparer et organiser des élections locales en 2024 et 2025, qui soient transparentes, crédibles et pacifiques, et se déroulent dans les délais fixés.

Le Conseil réaffirme par ailleurs que la MINUSCA doit continuer d'appliquer la politique de tolérance zéro de l'ONU à l'égard des fautes graves, de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel. Il met également l'accent sur les questions de genre et les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que de la protection de l'enfance...

Il se félicite en outre de l'adoption récente de la politique nationale des droits de l'homme et réaffirme qu'il est impératif de traduire en justice de toute urgence tous les responsables de violations du droit international humanitaire, de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, quel que soit leur statut ou leur appartenance politique.

S'agissant de la gestion des armes et des munitions, le Conseil souligne que les mesures d'embargo sur les armes imposées dans la résolution 2127 (2013) et les prescriptions en matière de notification énoncées au paragraphe 1 de la résolution 2648 (2022) ne s'appliquent plus à la vente ou au transfert d'armes et de matériel connexe ni à la fourniture d'une assistance ou de services de conseil ou de formation aux forces de sécurité centrafricaines, comme énoncé au paragraphe 1 de la résolution 2693 (2023).

La délégation centrafricaine a considéré la nouvelle résolution comme «pas parfait, mais acceptable pour tous». Le représentant du pays s'est félicité que l'appui à l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et au maintien de l'intégrité territoriale ait été érigé en priorité principale. Il a salué tous les partenaires ayant contribué à cet objectif, notamment la Russie.

La délégation a néanmoins regretté que les avancées dans la restauration de l'État n'aient pas été mentionnées dans la résolution, avant de rappeler que la République centrafricaine entend procéder à la relecture de l'accord sur le statut des forces avec le Secrétaire général, afin d'en faciliter la compréhension par la partie nationale.

Selon le représentant de la République centrafricaine, évaluer l'efficacité de la MINUSCA,



Le Conseil demande encore à la MINUSCA d'améliorer sa communication afin de faciliter l'exécution de son mandat, d'améliorer sa protection et de faire connaître sa mission et son rôle, ainsi que pour souligner le rôle et les responsabilités des autorités centrafricaines concernant la protection des civils et la mise en œuvre de l'APPR.

après 10 ans de présence sur le terrain, paraît «plus que fondamental», afin d'ajuster son mandat aux réalités de l'évolution de la situation en RCA, voire d'envisager au besoin une transition vers la sortie de la MINUSCA.

• Article paru le 16 Novembre 2023

Mali : Le président Goïta salue la détermination des FAMAs après la prise de Kidal



Le président malien de transition, le colonel Assimi Goïta s'est exprimé mardi après la prise de la ville de Kidal qui était le bastion de la rébellion touareg.

«Mes chers compatriotes, en application de la résolution 2690 (2023) des NU, aujourd'hui 14/11/23, grâce à Allah, en raison du courage et de la détermination de nos FAMAs un raid a été mené depuis quelques jours en direction de Kidal et de lourdes pertes infligées» aux groupes armés terroristes (GAT), a-t-il écrit sur le réseau X.

«Aujourd'hui, nos forces armées et de sécurité se sont emparées de Kidal. Notre mission n'est pas achevée» a-t-il poursuivi, tout en précisant que cette mission «consiste à recouvrer et à sécuriser l'intégrité du territoire, sans exclusive aucune, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité».



Le chef de l'Etat a rendu «hommage aux victimes civiles et militaires tombés au champ d'honneur» et salué «la résilience du peuple malien».

Le Gouvernement burkinabè s'est félicité, à travers un communiqué, de «la libération de Kidal après plusieurs années sous le joug des terroristes. Ce 14 novembre 2023 les Forces armées maliennes (FAMA) ont repris Kidal et brisé la chape de plomb longtemps maintenue sur les populations par une horde d'obscurantistes. Avec cette victoire d'étape, importante vers la libération totale du pays, c'est un jour nouveau qui se lève pour les populations du septentrion malien et pour le Mali dans son ensemble».

Le président burkinabè, le capitaine Ibrahim Traoré, a rendu «un vibrant hommage au peuple frère et aux forces combattantes pour leur intrépidité qui offre des perspectives heureuses pour le Mali et l'ensemble des Etats du Sahel».

«Mes admirations au Président de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goïta, pour sa grande vision, sa détermination et son engagement pour un Mali libre et souverain», a-t-il déclaré sur X, ajoutant que «cette victoire d'étape renforce notre conviction que le combat pour la libération de nos Etats mérite d'être mené et que nous en sortirons vainqueurs».

Evoquant l'Alliance des Etats du Sahel (AES), un pacte de défense mutuelle conclu entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso le 16 septembre dernier, Traoré a affirmé que «dans une union sans faille, les pays membres de l'AES viendront à bout du terrorisme et pourront bientôt, entamer de véritables actions de développement pour le plein épanouissement de nos vaillants peuples».

• Article paru le 15 Novembre 2023

Israël et territoires palestiniens occupés :

Amnesty International annonce avoir recueilli pour plus d'un million de signatures pour sa pétition demandant un cessez-le-feu



nécessaires pour faire cesser les effusions de sang, les destructions et les terribles souffrances infligées à la population civile dans Gaza.

Selon ses propos, «l'intensification par Israël du blocus illégal auquel il soumet Gaza prive deux millions de personnes d'eau potable, de nourriture, de produits médicaux et de carburant, ce qui entraîne l'effondrement du système de santé alors que le nombre de personnes blessées dépasse les 25 000. Au moins 1,5 million d'habitants de la bande de Gaza ont subi un déplacement forcé à cause des attaques et parce que l'armée israélienne leur a ordonné de partir pour le sud de la bande de Gaza».

Elle informe que des membres et sympathisants d'Amnesty International dans le monde entier, scandalisés par les terribles violences subies par la population civile, ont demandé, en signant la pétition, qui réclame un cessez-le-feu immédiat de la part de toutes les parties au conflit, que tous les civils en danger soient protégés»...

Plus d'un million de personnes à travers le monde ont signé la pétition lancée par Amnesty International pour demander un cessez-le-feu immédiat afin que cesse l'escalade sans précédent des hostilités à Gaza et en Israël qui a débuté le 7 octobre 2023, s'est félicité l'ONG dans un communiqué publié vendredi 10 novembre.

«Le monde assiste horrifié à cette catastrophe sans précédent où chaque jour qui passe, dans la bande de Gaza occupée des civils de plus en plus nombreux perdent la vie sous les bombardements incessants et lors des opérations au sol menées par l'État israélien », affirme Erika Guevara-Rosas, directrice générale de la recherche, du plaidoyer, des politiques et du travail de campagne à Amnesty International.

L'ONG souligne que plus de 10 800 Palestiniens ont été tués à Gaza, notamment au moins 4 200 enfants, au cours des quatre dernières semaines. En Israël, au moins 1 400 personnes ont été tuées et plus de 200, dont 33 enfants, ont été prises en otages par le Hamas et d'autres groupes armés le 7 octobre dernier.

Guevara-Rosas déplore que depuis plus d'un mois, la communauté internationale s'abstient de prendre les mesures



«Des centaines de milliers de personnes à travers le monde continuent de manifester pour demander un cessez-le-feu, mais la communauté internationale ne tient aucun compte de leurs appels alors que les parties au conflit continuent d'afficher un mépris total pour la vie des civils», regrette cette responsable.

Guevara-Rosas dénonce aussi le fait que «les autorités israéliennes continuent de déshumaniser les Palestiniens dans leur narratif, alors que les forces israéliennes bombardent des camps de personnes réfugiées densément peuplés, des hôpitaux, des écoles tenues par l'ONU, des boulangeries, des mosquées et des églises, des routes et les logements de civils, éliminant ainsi des familles entières », ajoutant que «les otages civils détenus par le Hamas et d'autres groupes armés à Gaza sont toujours en danger, et les tirs aveugles de roquettes visant Israël continuent de menacer la population civile».

«Depuis plus d'un mois, la communauté internationale s'abstient de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les effusions de sang, les destructions et les terribles souffrances infligées à la population civile dans Gaza. Son attitude est totalement honteuse. Au lieu de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que cessent les violences, des États continuent d'armer les parties au conflit en leur fournissant des armements utilisés pour commettre des violations flagrantes des droits humains», martèle-t-elle également.

Pour elle, «il n'y a qu'un seul moyen d'empêcher que d'autres civils ne soient tués et de permettre aux personnes qui en ont cruellement besoin dans Gaza de recevoir l'aide indispensable : les États doivent agir sans plus tarder pour demander la mise en place d'un cessez-le-feu immédiat de la part de toutes les parties au conflit dans la bande de Gaza occupée».

Un cessez-le-feu permettrait également, poursuit-elle, «d'obtenir la libération des otages et de mener des enquêtes internationales indépendantes sur les crimes de guerre perpétrés par toutes les parties, afin de mettre un terme à l'impunité persistante».

Enfin, la directrice générale de la recherche à Amnesty estime qu'il «est essentiel, pour mettre fin au cycle des atrocités récurrentes, que toutes les victimes obtiennent justice et réparation et que le solide système d'apartheid infligé par Israël aux Palestiniens soit démantelé».



• Article paru le 13 Novembre 2023

Sommet saoudo africain : La Déclaration de Ryad interpelle sur l'urgence de mettre un terme aux attaques de l'armée israélienne à Gaza

Les participants au sommet saoudo-africain, tenu vendredi 10 novembre à Riyad, en Arabie Saoudite, ont discuté de l'évolution de la situation en Palestine et ont exprimé leur profonde préoccupation face à la catastrophe humanitaire à Gaza, selon la Déclaration de Ryad publié à l'issue de la rencontre.

Les dirigeants réunis au sommet ont souligné la nécessité d'arrêter les opérations militaires dans les territoires palestiniens et la nécessité de protéger les civils conformément au droit international et au droit international humanitaire.

Ils ont également mis l'accent sur l'importance du rôle que la communauté internationale doit jouer pour faire pression sur la partie israélienne afin qu'elle mette fin aux attaques israéliennes et au déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit humanitaire international et du droit international, d'après la même source.

De même, ils ont souligné la nécessité de permettre aux organisations humanitaires internationales de jouer leur rôle dans la fourniture d'une aide humanitaire et de secours au peuple palestinien, y compris les organisations des Nations Unies, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations

Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), et de soutenir leurs efforts dans ce domaine.

Les participants ont noté la nécessité de mettre fin à la véritable cause du conflit que représente l'occupation israélienne et l'importance d'intensifier les efforts pour parvenir à un règlement global et juste du conflit israélo-palestinien, conformément au principe de la solution à deux États,



l'Initiative de paix arabe et les résolutions de légitimité internationale pertinentes, de manière à garantir au peuple palestinien son droit à établir son État indépen-



dant sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Le sommet avait pour objectif de développer les relations entre le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Afrique dans divers domaines, de renforcer la coopération conjointe, d'améliorer les relations de partenariat stratégique et de valoriser les liens historiques entre elles.

Selon la Déclaration, les dirigeants réunis se sont déclarés satisfaits de l'ambiance de dialogue

fructueux qui a prévalu lors du sommet et du consensus atteint en termes de vues et de visions et pour avancer sur un certain nombre de questions régionales et internationales actuelles.

• Article paru le 10 Novembre 2023

Le Maroc réitère sa profonde indignation suite à la recrudescence des actions militaires dans *la bande de Gaza*



Le Royaume du Maroc a réitéré, jeudi, sa grande inquiétude et sa profonde indignation suite à la recrudescence des actions militaires et à l'aggravation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza.



Dans un communiqué, la diplomatie marocaine indique que, plus de trois semaines après le déclenchement des affrontements militaires, les civils sont toujours pris pour cible, faisant des milliers de victimes parmi les enfants et les femmes et des dizaines de milliers de blessés, de sans abri et de disparus ; les lieux de culte, les hôpitaux et les camps de réfugiés sont toujours bombardés, le dernier en date étant le camp de Jabalya.

De même, les tirs de missiles et d'obus s'accroissent de manière aléatoire contre les installations civiles, obligeant plus d'un million de personnes à se déplacer et privant la population d'eau, d'électricité et de carburant, générant ainsi une situation humanitaire catastrophique.

Rabat affirme que tous ces actes d'escalade israéliens sont en contradiction avec le droit international humanitaire et les valeurs humaines communes, et alertent d'une propagation du conflit à l'intérieur des territoires palestiniens et de l'élargissement dangereux du périmètre de la violence pour toucher les zones voisines, menaçant ainsi la sécurité et la stabilité de toute la région.

Le Maroc exprime son regret et sa déception face à l'inaction de la communauté internationale, à la non prise par le Conseil de sécurité de ses responsabilités et à l'incapacité des pays influents de mettre un terme à cette situation catastrophique ; et réitère son soutien à l'Autorité nationale palestinienne et à ses institutions nationales, sous la conduite de Son Excellence le Président Mahmoud Abbas.

Le Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui préside le Comité Al-Qods, appelle à une désescalade conduisant à un cessez le feu et à l'ouverture de couloirs humanitaires à même de faciliter l'entrée des aides de manière rapide, durable et sans entraves, ainsi qu'à la libération des prisonniers et des détenus, avec l'obligation d'ouvrir une perspective politique à la question palestinienne permettant de relancer la solution à deux Etats, tel que convenu par la communauté internationale.

• Article paru le 03 Novembre 2023



Tunisie : **Des ONG s'opposent** **à un projet de loi sur** **les associations susceptible** **d'occasionner des restrictions** **arbitraires**

Huit organisations de défense des droits humains ont publié, mardi 7 novembre, un communiqué conjoint dans lequel elles préviennent que le projet de loi sur les associations qui a été soumis par dix députés au Parlement tunisien le 10 octobre 2023 risque de violer le droit à la liberté d'association et mettre en danger l'espace civique en Tunisie s'il était adopté tel quel.

S'il était adopté, ce texte remplacerait le décret-loi 2011-88 relatif aux associations qui a permis l'émergence d'une société civile diversifiée au lendemain de la révolution tunisienne de 2011, informent les ONG.

D'après elles, le projet de loi, dans sa formulation actuelle, menace de mettre fin à plus d'une décennie de travail d'organisations indépendantes, tout en accordant au gouvernement des pouvoirs de contrôle et de surveillance étendus sur la création, les activités, les opérations et le financement des organisations indépendantes, qui constituent l'un qui constituent qui

constituent l'un des derniers contrepoids au régime autoritaire de l'actuel président Kais Saïed.

Les ONG donnent des précisions sur les menaces que renferme ce texte. A titre d'exemple, le gouvernement pourrait, d'après elles, à tout moment et sans être tenu de fournir de motifs, requérir du pouvoir judiciaire l'annulation de l'enregistrement d'une association (article 9.3).

Ou encore, les organisations internationales seraient tenues d'obtenir une autorisation préalable du ministère des Affaires étrangères pour s'enregistrer (articles 8 et 19).

Sans fixer les conditions ni les délais d'une telle procédure, le texte habilite le ministère à délivrer des autorisations temporaires, à les révoquer et à les suspendre à sa seule discrétion (article 20).

Le préambule du projet de loi précise que les associations doivent fonctionner conformément aux « principes de l'orientation nationale », et ne doivent pas « violer les lois liées aux bonnes mœurs », « troubler la sécurité publique », « porter atteinte à l'unité du territoire national et au système républicain » ou encore « porter atteinte à la souveraineté nationale »...



Les organisations signataires estiment que ces termes sont vagues, imprécis, arbitraires et trop généraux et, en tant que tels, ne respectent pas le principe de légalité. En conséquence, ces concepts sont ouverts à des interprétations larges et les autorités pourraient les utiliser pour justifier la restriction ou la fermeture arbitraire d'associations qui leur déplaisent, ont déclaré les organisations signataires.

Elles rappellent que la Tunisie est tenue de respecter, protéger, promouvoir et d'appliquer le droit à la liberté d'association, garanti par l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'article 10 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Les restrictions à l'exercice de ce droit ne peuvent être autorisées que lorsqu'elles sont prescrites par la loi et nécessaires dans une société démocratique ; c'est-à-dire en utilisant les moyens les moins restrictifs possibles et en reflétant les valeurs fondamentales du pluralisme et de la tolérance.

Pour elles, les restrictions «nécessaires» doivent égale-

ment être proportionnées, c'est-à-dire soigneusement équilibrées au regard de la raison spécifique pour laquelle elles ont été imposées en premier lieu. En outre, elles ne peuvent être discriminatoires, notamment pour des motifs tels que l'origine nationale, les opinions politiques ou les convictions.

Les ONG défendent aussi que les autorités tunisiennes devraient s'abstenir d'adopter le projet de loi et s'engager, par contre, à sauvegarder le droit à la liberté d'association, consacré dans le décret-loi 88 et en vertu du droit international des droits humains qui s'applique à la Tunisie. Elles devraient veiller à ce que les associations puissent fonctionner sans ingérence politique, intimidation, harcèlement ni restrictions injustifiées.

Le communiqué a été signé par Access Now, Avocats Sans Frontières (ASF), Commission Internationale des Juristes (ICJ), Euromed Droits, Human Rights Watch (HRW), International Service for Human Rights (ISHR), Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), Tahrir Institute for Middle East Policy (TIMEP).



• Article paru le 08 Novembre 2023

Côte d'Ivoire : Le gouvernement ratifie l'accord portant création de l'Organisation Interafricaine du Café

Les autorités ivoiriennes ont ratifié, jeudi en Conseil des ministres, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord portant création de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC), adopté le 20 novembre 2020.

Ce Nouvel Accord de l'OIAC vise à répondre au mieux aux nouvelles problématiques apparues dans la filière caféière, notamment les questions de la qualité du café et de la durabilité de l'économie caféière qui se posent aux pays producteurs de Café, parties à l'accord.

Il redéfinit, à cet effet, les objectifs de l'organisation et crée de nouveaux organes tels que le Conseil Consultatif du Secteur Privé et le Fonds de Développement du Café Africain.



Pour le gouvernement ivoirien, la ratification de cet accord permettra à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'apport de cet instrument important de coopération et d'intégration sous-régionale et de ses nouveaux mécanismes d'action, pour le développement de l'économie caféière nationale.

• Article paru le 23 Novembre 2023

La Somalie intègre la Communauté des États d'Afrique de l'Est



La Somalie a rejoint la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC), devenant le huitième pays membre du bloc qui a approuvé sa demande d'adhésion ce week-end, lors du 23ème Sommet ordinaire de l'institution tenu à Arusha, la capitale tanzanienne.

«Nous ne rejoignons pas seulement un bloc régional, mais une famille d'Etats», a déclaré, avec satisfaction, le Président somalien, Hassan Sheikh Mohamud.

Les autres membres de l'EAC, créée en 2000 dont le siège se trouve à Arusha en Tanzanie, sont le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, le

Soudan du Sud, l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC).

La communauté a pour ambition de faciliter le commerce transfrontalier en supprimant les droits de douane entre ses Etats membres. Elle a établi un marché commun en 2010, consolidant par conséquent les liens

économiques et commerciaux entre les pays membres.

Avec la Somalie qui compte 17 millions d'habitants, l'EAC va constituer désormais un marché de plus de 300 millions de personnes.

• Article paru le 23 Novembre 2023

Sénégal : Une nouvelle Maison des Nations unies inaugurée à **Diamniadio**

Le Président sénégalais, Macky Sall, et la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed, ont inauguré, la semaine passée, une nouvelle Maison des Nations Unies à Diamniadio, près de la capitale sénégalaise, Dakar, en présence du Président Klaus Iohannis de la Roumanie et d'autres personnalités.



S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'inauguration, Amina J. Mohammed a indiqué que «cette Maison des Nations Unies est l'expression de notre vision commune de coopération entre le Sénégal et les Nations Unies pour promouvoir un avenir de paix, de dignité et de prospérité pour le peuple sénégalais, la région et pour toute l'Afrique», d'après les informations rapportées par le site de l'ONU.

Pour sa part, Macky Sall a rappelé que cet édifice est la contribution à la stratégie de l'Organisation visant à créer une meilleure synergie souhaitée entre ses différentes entités chargées des activités opérationnelles de développement, de façon à améliorer leur collaboration et leur efficacité.

D'après lui, «l'inauguration de la maison des Nations Unies marque, une fois de plus, l'attachement renouvelé de notre pays aux Nations Unies, qui incarnent l'idéal de paix et l'aspiration des peuples à collaborer pour un monde meilleur ».

Le projet de la Maison des Nations Unies, initié en 2015 par le gouvernement sénégalais et débuté en 2018, vise à créer un hub central pour les 34 agences de l'ONU présentes au Sénégal et dans la région, autour de la vision du «One UN».

La Maison de Nations Unies a été construite par le gouvernement sénégalais comme une installation centrale pour accueillir toutes les entités des Nations Unies opérant au Sénégal sous un même toit.

Elle s'articule en sept ailes, réparties sur un terrain de 12 hectares, avec son design hélicoïdal emblématique, elle symbolise l'union des différentes agences tout en promouvant leur synergie.

Ce bâtiment ultra-moderne inclut des espaces de bureaux, des installations de formation, un centre de documentation, un centre de conférence et un large éventail de services de soutien, conçus pour faciliter la collaboration entre les agences de l'ONU et renforcer leur impact dans la région.

Conçu dans l'esprit de l'initiative «Du Bleu au Vert», la nouvelle Maison des Nations Unies incarne l'engagement de l'ONU envers l'autonomie énergétique et l'efficacité opérationnelle, avec une transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Elle utilise de manière optimale l'énergie solaire et dispose d'un système avancé de récupération et de traitement des eaux usées, permettant leur réutilisation pour l'irrigation des espaces verts.

D'après l'ONU, l'inauguration de la Maison des Nations Unies illustre son engagement continu à travailler en partenariat étroit avec les gouvernements, dont celui du Sénégal et les communautés pour relever les défis mondiaux.

• Article paru le 27 Novembre 2023

Le Niger abroge une loi criminalisant le trafic de migrants



La junte militaire au Niger a décidé d'abroger, lundi 27 novembre, la loi n°2015-35 du 26 mai 2015, relative au trafic illicite des migrants, et ce à compter du 26 mai 2015.

Cette loi permettait de prendre des mesures contre les passeurs qui faisaient traverser des migrants du désert du Niger vers la Libye ou l'Algérie, avec l'Europe comme destination finale.

Les autorités militaires au pouvoir justifient leur initiative par le fait que cette loi signée entre l'Etat nigérien et l'Union européenne (UE) «ne prenait pas en compte les intérêts du Niger et de ses citoyens».

En plus de l'abrogation, la junte militaire précise que «les condamnations en application de cette loi ainsi que leurs effets sont effacés à compter du 26 mai 2015» et «aucune réclamation de quelque nature que ce soit sur la base de la présente ordonnance n'est recevable».



Cette démarche n'est certainement pas la bienvenue pour l'UE qui multiplie les moyens et stratégies pour lutter contre ce trafic illicite des migrants africains.

Certaines sources indiquent que l'abrogation de la loi aurait été bien accueillie dans le milieu des passeurs, sachant que leur business rapporte énormément.

• Article paru le 28 Novembre 2023

FAO Le Maroc abritera la 33e session de la Conférence régionale pour l'Afrique du 18 au 20 avril 2024

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tiendra sa 33e session de la Conférence régionale pour l'Afrique (ARC33) à Rabat, du 18 au 20 avril 2024, sous l'égide du Royaume du Maroc, annonce son communiqué publié mardi 28 novembre sur son site.

L'agence onusienne, considère cet événement, qui aura pour thème «Systèmes agroalimentaires résilients et transformation rurale inclusive», comme une «une opportunité majeure pour les pays africains pour discuter de solutions pratiques pour la sécurité alimentaire et l'amélioration de la production agricole».

Selon le communiqué, la session devrait réunir des délégués de toute l'Afrique, notamment des ministres de l'Agriculture et d'autres portefeuilles essentiels à la transformation des systèmes alimentaires tels que les finances, le commerce et l'industrie, la foresterie, la pêche, l'environnement, la science et la technologie, la santé, entre autres, ainsi que des représentants de la société civile, du secteur privé, des partenaires de développement et des pays membres observateurs.

Elle servira de plateforme stratégique pour les membres et autres parties prenantes afin de partager les meilleures pratiques, explorer des partenariats et discuter des opportunités et solutions innovantes sur la transformation des systèmes agroalimentaires.

Le document indique aussi que la conférence vise à fournir des orientations régionales sur la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique. Les discussions porteront sur le Cadre stratégique de la FAO pour la période 2022-2031, qui est une feuille de route visant à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable en mettant fin à la pauvreté, en éliminant la faim et en réduisant les inégalités, en soutenant la transformation vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie, sans laisser personne de côté.

• Article paru le 29 Novembre 2023



Le Maroc, à travers son ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki, qui présidera l'ARC33, estime que «cette conférence est une occasion de réunir tous les pays africains pour un dialogue constructif sur des solutions durables visant à renforcer la sécurité alimentaire et à promouvoir des pratiques agricoles avancées». Le Royaume se dit ravi «d'accueillir cette réunion importante et de partager nos expériences en matière de développement agricole».

La session sera précédée par une réunion des hauts fonctionnaires, axée sur les questions techniques liées à la sécurité alimentaire et à la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique, qui se tiendra en ligne en mars 2024. Et du 22 au 28 avril 2024, aura lieu le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès.





STOP !



L'OMS lance la campagne «**Stop aux mensonges**» à l'encontre de l'industrie du tabac qui continuerait de mentir au public

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) invite l'industrie du tabac de mettre un terme à son ingérence dans les politiques de santé.

L'agence onusienne considère les cigarettes mentholées et aromatisées, les cigarettes électroniques au goût de bonbons ou encore le recours aux influenceurs ou aux événements sponsorisés comme quelques-unes des techniques que l'industrie du tabac emploie pour attirer de nouveaux jeunes consommateurs partout dans le monde.

Alors que la moitié des consommateurs de tabac meurent prématurément, le maintien du marché du tabac et de la nicotine repose en grande partie sur le recrutement de nouveaux jeunes consommateurs, et les fabricants de tabac emploient de multiples tactiques pour gagner la confiance et l'intérêt des jeunes dès leur plus jeune âge, prévient l'OMS.

Selon elle, les nouvelles données issues de l'indice mondial d'ingérence de l'industrie du tabac 2023, publié par STOP et le Centre mondial pour la bonne gouvernance dans la lutte antitabac, montrent que les efforts visant à protéger les politiques de santé contre l'ingérence accrue de l'industrie du tabac se sont détériorés dans le monde entier.

L'OMS avance que l'industrie du tabac investit d'énormes sommes d'argent dans le lobbying contre les politiques de lutte contre le tabagisme et finance des organisations qui défendent ses intérêts. C'est pour ces raisons qu'elle a lancé officiellement ce jeudi 16 novembre sa campagne «Stop aux mensonges», une initiative qui vise à protéger les jeunes de l'industrie du tabac et de «ses produits mortels», en appelant à mettre fin à cette ingérence.

La campagne cherche à amplifier la voix des jeunes, à dénoncer les tactiques de l'industrie du tabac et à sensibiliser le public sur la nécessité de défendre les politiques de santé et de protéger la santé des générations futures.

L'OMS soutient que l'industrie du tabac a une longue histoire de mensonges au public, notamment en démentant le lien entre tabagisme et cancer du poumon.

D'après ses données, le tabac est aujourd'hui à l'origine de 25 % de tous les cancers et tue plus de 8 millions de personnes chaque année, mais l'industrie persiste à commercialiser ce qu'elle appelle des produits «nouveaux» et «plus sûrs» dont les scientifiques savent qu'ils sont nocifs pour la santé, tout en produisant des milliards de cigarettes chaque année.

• Article paru le 17 Novembre 2023

CAN 2023 :

Le gouvernement lance l'atelier CAN

Le Premier Ministre ivoirien, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, Robert Beugré Mambé, a procédé, mercredi 8 novembre à Abidjan, au lancement de l'atelier CAN qui se chargera de veiller à toutes les étapes de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN) prévue se tenir dans ce pays ouest-africain du 13 janvier au 11 février 2024

«Nous visons à mettre en évidence tous les segments auxquels nous devons prêter une très grande attention pour ne rien oublier. Nous n'avons pas le droit d'oublier des détails qui feront la différence», a indiqué Mambé, selon le site du gouvernement.

S'adressant aux membres du Comité d'organisation de la COCAN, il a indiqué : «je vous confie le premier de tous ceux qui viennent pour la CAN à l'aéroport, je vous confie également le dernier qui est venu pour la compétition, et qui va quitter la Côte d'Ivoire pour regagner son pays, de sorte à ce qu'entre les deux, tous les ingrédients qui composent son séjour soient pris en charge, suivis et réalisés à la perfection».



La rencontre a permis de passer en revue ce qui a été fait jusqu'ici et ce qui reste à faire. Le chef du gouvernement a abordé aussi les questions relatives au budget, exhortant l'équipe d'organisation à respecter l'enveloppe impartie. «Pas un centime de plus ! On reste dans le budget et on exécute toutes les tâches», a-t-il déclaré.

La Côte d'Ivoire entend offrir au monde entier la plus belle CAN, jamais organisée dans l'histoire de cette compétition.



Festival international d'histoire d'aneho (Fiha)

TOGO – Du 23 au 26 novembre 2023



**FESTIVAL INTERNATIONAL
D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)**



• Article paru le 20 Novembre 2023



FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

COLLOQUE INTERNATIONAL D'ANEHO

Panel 01

Rencontres, religion et philosophie



Modérateur :

Pr Martin Dossou GBENOUGA
Directeur Village du Bénin, UL

**MERCREDI
22 NOV**

2023 de 10H40 à 11H40

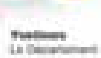


Mairie
d'Aného

Infoline

+228 90 1 19380/93609935

Entrée
**Libre &
Gratuite**



TV MONDE

AIRFRANCE

SAATCHI & SAATCHI

UNICEF

WFP

UNEP

UNESCO

UNHCR

UNWFP

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA

AFRICA



FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

COLLOQUE INTERNATIONAL D'ANEHO

Panel 03

Sciences et rencontres



Modérateur :

Pr Akodah AYEWOUDAN, UL

**MERCREDI
22 NOV**

2023 de 14H15 à 15H30



Mairie
d'Aného

Infoline

+228 901 19380/93609935

Entrée
**Libre &
Gratuite**



Togo : la ville d'Aneho célèbre l'histoire à travers le FIHA

Débat sur New World TV

(284) Togo : la ville d'Aneho célèbre l'histoire à travers le FIHA - YouTube





- **DIRECTEUR PUBLICATION**
Dr Najib KETTANI
- **CONSEILLERS DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
Professeur Hassan OUAZZANI CHAHDI
Professeur Mohamed HAKAT
Professeur Sabhallah EL RHAZI
Professeur EL Madani BENHAOUN
Dr Abdelilah EL MANSSOURI
- **DIRECTEURS DE LA RÉDACTION**
Dr Farid Ferhat
Said RAIHANI
Aboukacem CHEBRI
- **CONSEILLERS JURIDIQUES**
Maitre Zineb TIJANI (Avocate)
Maitre Ghizlane CHEKKAR (Notaire)
- **COORDINATION AVEC LES RÉDACTIONS AFRICAINES**
Mme Amal LEGOUITA
Mme Aicha TALIKI
Mr Fouad EL YAJIZI
Mr Abdelaziz MOUDDENE
Mohamed Abouelkacim
- **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**
Mme Blanche Rolande NTSOUASSANI
- **COORDINATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT**
Mr Othmane KETTANI
- **MAQUETTE**
Melle Fatimaezzahra EL MANSOURY
- **DIRECTEURS DES RÉDACTIONS AFRICAINES**
BENIN:
Mr Fortune AHOUISSOU
CAMEROUN :
Pr Bertin Leopold KOUAYEP
Pr Alphonse Zozime TAMEKAMTA
CONGO BRAZAVILLE :
SE Pierre-Michel NGUIMBI
CONGO KINSHASA:
Mme Madeleine IMEKA
Dr Eric Ingengi ABUKU
COTE D'IVOIRE:
Mr Vally COULIBALY
Mr Abdoulaye KONE
GABON:
Mr Denis OVONO
GUINEE BISSAU:
Mr Saco CARAMBA
MALI:
Mme Mariam Diane Sanglier
Mr Mamadou Camara
SENEGAL:
Mr Ali DIOUF
Pr Babacar Diallo Socrate
Mme Manal IKIR
TOGO:
Professeur Gado TCHANGBEDI



CONGRÈS INTERNATIONAL DES 70 FEMMES D'EXPERTISE D'AFRIQUE

BIENVENUE
A
TANGER !

7-10 MAI
2024



THÈME :

L'ENJEU DE LA PERFORMANCE
DES ENTREPRISES AFRICAINES AU SEIN DE LA ZLECAF



TANGER
7-10 MAI
2024



MAROC

WWW.FEMMESDEXPERTISE.COM / FEMMES D'EXPERTISE • BREST - FRANCE • +33 767 75 23 46

3ème Edition

CONGRÈS INTERNATIONAL DES 70 FEMMES D'EXPERTISE D'AFRIQUE

ESCGA - BUSINESS SCHOOL - TANGER

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion des Affaires de Tanger
Rue Ahmed Attadili Tanger 90 000 Maroc

**THEME : L'ENJEU DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES
AFRICAINES AU SEIN DE LA ZLECAF**

**CRÉATIVITÉ
INNOVATION
TRANSFORMATION
COMPÉTENCES
GENRE**



INFOS:

FRANCE:
+33 767 75 23 46

MAROC:

+212 655 653 544

+212 619 115 880

RDC:

+243 85 35 18 880

RWANDA:

+250 789 773 438



CONGRÈS INTERNATIONAL DES 70 FEMMES D'EXPERTISE D'AFRIQUE

BIENVENUE
À
TANGER !

7-10 MAI
2024



THÈME :

L'ENJEU DE LA PERFORMANCE
DES ENTREPRISES AFRICAINES AU SEIN DE LA ZLECAF